

Driss Lachguar : Ces échéances électorales constituent une véritable épreuve pour notre pays

Les premiers chiffres auguraient d'un taux de participation satisfaisant



Lire page 2

Décès de Mohamed Noubir Amaoui

Le Bureau politique de l'USFP salue la mémoire d'un grand militant syndicaliste et progressiste



Entre le cri et le silence, la promesse de l'Homme

Par Mohamed El Gahs

Driss Lachguar : Ces échéances électorales constituent une véritable épreuve pour notre pays

Les premiers chiffres auguraient d'un taux de participation satisfaisant

Actualité

Les citoyennes et citoyens ont pris hier le chemin des bureaux de vote pour élire les membres de la Chambre des représentants, des conseils communaux et d'arrondissements ainsi que les membres des conseils régionaux.

Après avoir accompli son devoir de citoyen à Rabat, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a fait savoir dans une déclaration à la presse que « les élections du 8 septembre se sont passées dans un contexte particulier à cause de la pandémie de la Covid-19 qui a affecté le déroulement de notre campagne électorale ». Et d'ajouter que « ces échéances constituent une véritable épreuve pour notre pays », tout en se félicitant que « ces élections se sont déroulées dans de bonnes conditions et dans le respect des mesures préventives », dictées par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

Le Premier secrétaire n'a pas manqué d'appeler électrices et électeurs à prendre part à ces consultations pour faire entendre leur voix. Driss Lachguar a estimé que « des défis dictés par les contraintes liées à la pandémie ainsi que ceux imposés par les voisins, aussi bien à l'Est qu'au Nord de notre pays, nous amènent à assumer notre responsabilité pour l'instauration d'institutions fortes, à même de faire face aux crises ». « Pour atteindre cet objectif, aux plans national, régional et local, il est recommandé que chaque citoyen s'acquitte de son devoir de vote pour élire les personnes aptes à la gestion de la chose publique », a-t-il souligné



Selon les listes électorales arrêtées le 30 juillet 2021, 17.509.127 citoyens se sont inscrits pour participer à ce scrutin, dont 54% d'hommes et 46% de femmes. Plus de la moitié des électeurs est issue du milieu urbain, soit 54% contre 46% qui proviennent des zones rurales.

La répartition par tranches d'âge relève que 23% des électeurs ont 60 ans ou plus, 9% ont entre 55 et 59 ans, 20% ont entre 45 et 54 ans, 21% ont entre 35 et 44 ans, 19% entre 25 et 34 ans et 8% ont entre 18 et 24 ans.

Selon les données officielles du ministère de l'Intérieur, le nombre de listes de candidatures soumises au niveau national pour l'élection des membres de la Chambre des représentants, sur le total des circonscriptions électorales locales et régionales, a atteint un total de 1704 listes, contre 678 listes pour l'élection des membres des Conseils régionaux.

Au niveau national, ce sont 157.569 candidatures qui ont été déposées pour les élections des conseils communaux et d'ar-

rondissements.

A rappeler enfin que ces échéances électorales marquent l'accréditation de 4500 observateurs, représentant 45 ONG nationales, en plus d'une centaine d'observateurs qui représentent 19 organisations et organismes internationaux, et ce en vue d'assurer le bon déroulement des élections du 8 septembre. A noter qu'hier à midi, le taux de participation à ces échéances électorales a été de l'ordre de 12%.

H.T

Décès de Mohamed Noubir Amaoui

Le Bureau politique de l'USFP salue la mémoire d'un grand militant syndicaliste et progressiste



Le mouvement syndical vient de perdre l'un de ses grands hommes, le leader syndicaliste progressiste, Mohamed Noubir Amaoui, qui a rendu l'âme, mardi, suite à une longue maladie.

Le regretté a consacré toute une vie pour servir les nobles principes du mouvement progressiste au Maroc qu'il a défendu de toutes ses forces, des décennies durant.

Mohamed Noubir Amaoui qui s'est initié au militantisme politique dès son jeune âge a marqué, de par ses positions, la vie nationale tant sur le plan social, politique qu'institution-

nel. Le mouvement syndicaliste lui doit, aux côtés d'autres militants, la naissance de la Confédération démocratique du travail (CDT) en novembre 1978. Ses prises de positions qui ne souffraient pas d'équivoque lui ont valu enlèvements, procès et détention.

Trois ans plus tard, à l'issue de la grève générale du 20 juin 1981, les membres dirigeants de la CDT sont jetés en prison. L'on a encore en mémoire la célèbre citation de feu Amaoui commentant la réaction répressive qui a coûté la vie à de nom-

breux citoyens : « Ils ont revendiqué du pain, on leur a servi des balles ».

Le parcours exceptionnel du défunt au sein du mouvement national a été marqué par son adhésion au parti de l'Istiqlal. Il a rejoint l'UNFP à sa création pour officier sous la direction du martyr Mehdi Ben Barka qui l'a désigné responsable de la commission syndicale de l'UMT à Rabat.

Le Bureau politique de l'USFP, faisant part, de ce fait, de la disparition d'un frère, un compagnon et un dirigeant qui a marqué la vie interne du parti des forces populaires et la vie nationale, salue son militantisme et sa persévérance pour un Maroc fort et solidaire et se rappelle les moments passés auprès du regretté et qui a permis à tous ses membres de profiter de sa sagesse et de son expérience de militant hors pair.

Nos condoléances à sa petite et à sa grande familles, à tous les nationalistes, à tous les militants, à tous les démocrates et à tous les progressistes.

Puisse Dieu avoir l'âme de notre frère Mohamed Noubir Amaoui en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Entre le cri et le silence, la promesse de l'Homme

A Noubir Amaoui au nom d'un long compagnonnage, une génération reconnaissante

Par Mohamed El Gahs

Engagement. Le mot semble désuet. Mort et enterré sur le front du triomphe bruyant de l'horreur économique, médiatique, mondialiste, individualiste et déshumanisante. Pourtant, certains osent encore brandir ce qui paraît être une lointaine et défunte utopie. Vieillesse des temps jadis où les Hommes prétendaient encore, dans un élan collectif, solidaire et volontaire, changer la vie. Changer le monde. Un instant, un instant seulement, nous submerge une nostalgie. Des mots arrivent même à allumer des rêves de combat, des velléités d'enthousiasme.

On se remémore des épopées ordinaires de ce qu'était une morale en action. Oh, rien d'héroïque. Juste une manière d'honorer son être d'Homme en remettant en cause l'injustice, l'arbitraire, l'exploitation. L'écrasement du grand nombre par l'arrogance, la cupidité, le mépris et souvent la cruauté d'un monde médiocre et cynique qui ne prévoit pas naturellement la possibilité du bonheur. Cela s'appelait comment déjà... ce désir de justice et de liberté ? Cette adhésion à quelque chose qui nous dépasse et nous élève : un destin commun à construire ensemble, meilleur pour chacun et pour tous. Un dessein fait de pensée et d'actes. Une manière de vivre dignement et pourquoi pas joyeusement son humanité... Une vie. Oui, peut-être cela s'appelait-il l'engagement. C'était grand. C'était noble. C'était beau. L'époque ne l'a pas supporté. Il en est mort, nous disent ces éternels contemppteurs. Erreur : ce désir d'humanisme, cet élan de grandeur, ces promesses de l'aube ne s'éteignent jamais. Ils ne meurent pas. Ils peuvent accuser les coups, les assauts et les vents contraires des époques, plier pour ne pas rompre, prendre des itinéraires inédits, s'adapter, temporiser, se ressourcer... mais toujours pour rejallir. Cette leur, des femmes et des hommes l'incarnent, l'entretiennent, en transmettent le rayonnement et la passion dans les cœurs et les esprits. De génération en génération, entre le cri et le silence, se perpétue ce propre de l'Homme : l'espérance. Où le chemin compte autant que la destination. Et ce chemin-là justifie une vie.



Radiation pour implication dans des campagnes hostiles

Eu égard aux dispositions de l'article 10 du statut du parti qui oblige ses membres à soutenir les candidats aux échéances électorales;

Conformément aux dispositions de l'article 43 du règlement intérieur qui exige le soutien des candidats du parti aux différentes échéances électorales;

Et en vertu des dispositions de l'article 52 du règlement intérieur qui tranche que le non-respect des règles d'adhésion est considéré

comme une renonciation à l'appartenance au parti.

Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires estime que les personnes, dont suivent les noms, ont renié leur adhésion au parti et de ce fait n'ont plus de lien organisationnel avec lui du fait de leur participation avérée à une campagne plénière hostile aux candidates et candidats du parti aux échéances électorales du 8 septembre 2021, et ce à la solde d'agendas rémunérés à cette fin :

Il s'agit de :

Ahmed Yahia (Tanger)
Yassin Yakour (M'Diq Fnideq)
Omar Addi (Rabat)
Hassan Belboudali (Berrechid)
Walid Belboudali (Berrechid)

La teneur du présent communiqué s'applique à tous les membres de la formation dont est avérée la participation à des campagnes hostiles aux candidates et candidats du parti à ces échéances.

Le comité scientifique plaide pour une troisième dose



Alors que certains citoyens et citoyennes n'ont toujours pas franchi le pas de la première dose du vaccin anti-Covid-19, voilà qu'une troisième dose est d'ores et déjà programmée. A l'instar de plusieurs pays, disséminés aux quatre coins du monde, dans le Royaume, le Comité scientifique a validé et préconisé l'injection d'une 3e dose du vaccin à titre de rappel, prioritairement à destination des personnes à risque dont bien évidemment les frontliners, avant sans doute son élargissement à l'ensemble de la population marocaine.

En effet, les premiers qui tendront le bras une troisième fois en l'espace de moins d'un an sont les personnels de la santé, tous âges confondus. Le nouveau coronavirus n'a pas été tendre avec ces héros de l'ombre en cette crise au long court. Plusieurs d'entre eux ont contracté le variant Delta, version hautement contagieuse du Sars-Cov2 et en ont grandement souffert. Dès lors, augmenter l'immunité et la protection face au variant Delta est plus que jamais capital pour le personnel soignant qui est en première ligne dans cette guerre sanitaire contre le virus.

Même son de cloche pour les personnes âgées ou à risque. Si, dans ce cas, la décision finale revient au ministère de la Santé, il n'en reste pas moins que le Comité recommande de démarrer avec la catégorie de plus de 65 ans, avant d'élargir la prescription de la troisième dose aux personnes atteintes de comorbidités. A l'évidence, la logistique et l'organisation des troisièmes doses seront calquées sur la campagne de vaccination nationale qui a jusqu'ici permis d'immuniser en deux doses 15.992.481 personnes.

En revanche, le laps de temps entre l'injection de la première et la seconde dose est beaucoup moins long que celui défini pour la troisième dose. Si la seconde a pour habitude d'être injectée un peu moins d'un mois après la première, la troisième dite de rappel devra être injectée 6 mois au minimum après la seconde. Selon le calendrier de la campagne de vaccination nationale lancée le 28 janvier dernier, le personnel de la santé aurait d'ores et déjà complété les 6 mois nécessaires après la seconde injection. D'autant plus que les front-

liners, de manière générale, ont certainement été vaccinés bien avant le lancement officiel de la campagne de vaccination.

Pour le moment, le top départ pour l'injection d'une troisième dose n'a pas encore été donné. Il le sera certainement une fois que sera publié le communiqué officiel du ministère de la Santé. En attendant, quelques zones d'ombre demeurent, et notamment la nature du vaccin injecté. Sera-t-il possible d'intervenir les vaccins ? Pour l'instant, il n'y a que peu d'indications sur le sujet. Mais c'est le cas dans certains pays où la décision a été généralement dictée par la disponibilité des vaccins.

En prenant une telle décision, le Maroc emboîte ainsi le pas à plusieurs pays européens. En France, la Haute autorité de santé (HAS) a elle aussi rendu un avis favorable concernant l'injection d'une troisième dose du vaccin anti-Covid-19 chez les personnes de plus de 65 ans. D'ailleurs, une campagne de rappel pourrait avoir lieu cet automne dans l'Hexagone, conjointement à la vaccination contre la grippe. Israël est allé encore plus loin. Le responsable de la lutte contre la Covid-19 de l'Etat hébreux a appelé la population à se préparer à l'administration d'une quatrième dose de vaccin pour renforcer l'immunité contre le virus, sachant que 2,5 millions d'Israéliens ont reçu la troisième, depuis fin juillet.

En creux, il n'est pas difficile de deviner la suite de l'histoire. La troisième dose en appellera une quatrième. Comme la seconde en a appelé une troisième. Et in fine, comme c'est le cas pour le vaccin contre la grippe, il est entendu que celui contre la Covid-19 deviendra habituel, une fois par an.

Chady Chaabi

La production des vaccins pourrait dépasser bientôt la demande

La production de vaccins contre le Covid-19 sera bientôt plus que suffisante pour assurer la vaccination pour tous, même si les pays occidentaux mettent en place des campagnes de rappels et une vaccination pour les plus de douze ans, ont assuré les acteurs du secteur pharmaceutique mardi.

Le seuil de 7,5 milliards de doses de vaccins produits sera franchi au mois de septembre, a souligné Thomas Cueni, le directeur de la Fédération internationale de l'industrie pharmaceutique (IFPMA), lors d'une conférence de presse.

Désormais, selon la société d'analyse de données scientifiques Airfinity, 1,5 milliard de doses sont fabriquées chaque mois. A titre de comparaison, la production mondiale de vaccins avant la pandémie était de 3 à 5 milliards de doses.

D'ici à la fin 2021, la production mondiale de vaccins contre la Covid devrait atteindre 12 milliards de doses. Et même si les pays occidentaux mettent en place des campagnes de rappels et une vaccination pour les plus de douze ans, il restera au moins 1,2 milliard de doses disponibles pour la redistribution, selon Airfinity.

"Cela signifie que les gouvernements qui gardent toujours des stocks de doses en cas de pénurie n'ont plus besoin de le faire", a souligné M. Cueni.

Si des campagnes de vaccination de grande ampleur ont lieu dans les pays occidentaux, où parfois plus de 70% de la population a reçu deux doses, seuls 6% des Africains adultes ont été totalement immunisés contre la Covid-19.

Dans ces conditions, les acteurs du secteur disent appeler de leurs vœux des partenariats avec les gouvernements pour aider à déployer les campagnes de vaccination.

En tout, d'ici à mi-2022, la production totale de vaccins devrait atteindre 24 milliards de doses, selon l'IFPMA, qui juge que la production pourrait dépasser la demande mondiale.

"Puis nous aurons le même problème que dans les pays à hauts revenus, avec des gens qui refusent d'être vaccinés", a anticipé lors de la conférence de presse Albert Bourla, le PDG du laboratoire américain Pfizer, qui table sur 3 milliards de doses produites cette année.

Pour le dirigeant, les problèmes de disponibilité des vaccins ont d'abord été provoqués par le manque de matières premières. "Le coût n'est pas le problème", affirme-t-il, indiquant que Pfizer a mis en place un système de prix différent en fonction des revenus des pays.

Quant à la question de la levée des brevets sur les vaccins, réclamée par nombre d'ONG, elle ne réglerait rien, jugent les industriels.

"Pour l'instant, la question est d'optimiser les capacités existantes de production de vaccins par les gens qui savent les produire. Si cela nous prend 18 mois d'augmenter nos capacités dans des usines qui existent (...), cela prendra beaucoup plus longtemps pour d'autres entreprises. Cela n'aide pas", a ainsi jugé Paul Stoffels, directeur scientifique de Johnson & Johnson.



Priorité aux personnes à risques

Omar Hilale lors du forum de haut niveau à New York

Le Maroc réaffirme son engagement pour la paix et le dialogue entre les religions et les cultures



L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, a réaffirmé, mardi à l'occasion d'un forum de haut niveau à New York, le ferme engagement du Royaume pour la paix et le dialogue entre les religions et cultures.

"Le Royaume du Maroc réitère son engagement indéfectible à la promotion des valeurs de paix, de dialogue entre les religions et les cultures, de respect mutuel et de la dignité humaine, et reste disposé à poursuivre son engagement pour lutter contre les discours haineux", a indiqué M.

Hilale lors de ce forum organisé à l'initiative du président de l'Assemblée générale de l'ONU sous le thème: "Rôle transformateur de la culture de la paix: Promouvoir la résilience et l'inclusion dans le rétablissement post-Covid".

Il a ajouté que le Maroc, sous les Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, œuvre inlassablement pour le renforcement des valeurs de paix, d'harmonie et de respect de la diversité culturelle et culturelle, aux niveaux national, régional et international.

Tout en rappelant que la culture de paix est la raison d'être même de l'ONU, car elle incarne les trois piliers qui guident son action, à savoir le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'Homme, le diplomate a mis en exergue le soutien du Maroc aux efforts des Nations unies pour faire de la promotion d'une culture de paix et du dialogue entre les religions et les cultures, le centre d'attention de l'ensemble de la communauté internationale.

"Pour répondre aux nombreux défis que notre monde confronte actuellement, notamment la montée des conflits idéologiques, l'intolérance, le repli identitaire, la violence et l'extrémisme, le Royaume du Maroc, en tant qu'acteur agissant, responsable et actif au sein de la communauté internationale, est convaincu qu'un renforcement du multilatéralisme et de l'action collective et cohérente de notre organisation en faveur du dialogue, du pluralisme et du respect mutuel sont indispensables", a-t-il indiqué.

Dans ce sens, M. Hilale a mis en avant la tradition ancestrale du Maroc en matière de promotion du dialogue interculturel, interreligieux et inter-civilisationnel,

étant un carrefour de rencontres et de brassage de différentes cultures et civilisations.

"Le respect de la diversité culturelle et religieuse fait partie intégrante du vécu quotidien et de la conscience collective de la société marocaine", a-t-il dit, en rappelant la visite historique de Sa Sainteté le Pape François au Maroc les 30 et 31 mars 2019, à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Commandeur des Croyants, la deuxième visite après celle du Pape Jean Paul II en 1985, et qui constitue un témoignage fort et éloquent du rôle de premier plan joué par le Maroc pour promouvoir le dialogue, la compréhension et la coopération entre les différentes religions et cultures.

Le Maroc accorde également une importance fondamentale à l'éducation et considère, a rappelé l'ambassadeur, que c'est un élément clef propice au développement, à l'entretien d'une culture de paix et à la lutte contre les fléaux de discrimination, de haine et d'extrémisme.

"Le système éducatif marocain inculque, dès le plus jeune âge, les vertus du respect, d'ouverture, de la diversité et des droits de l'Homme. Dans ce cadre, les manuels et cursus scolaires sont systématiquement et périodiquement revus pour inclure les valeurs du vivre-ensemble, d'harmonie et de tolérance", a-t-il dit, relevant, dans ce sens, la récente décision prise par le Maroc d'enseigner l'histoire et la culture juives, en langue arabe aux élèves marocains, dès le primaire, à partir du début de l'année scolaire en cours. Afin de mettre en avant les valeurs justes, nobles et respectueuses de la religion islamique et combattre toutes formes de radicalisme et d'extrémisme, M. Hilale a

rappelé, par ailleurs, les multiples initiatives menées par le Royaume, telles que la réforme du champ religieux, la mise à niveau de l'enseignement religieux et la promotion de la coopération avec les pays frères et amis, particulièrement africains, citant la mise en place de la Fondation Mohammed VI des Oulemas, ainsi que l'Institut Mohammed VI pour la formation des imames, morchidines et morchidates.

L'ambassadeur a, par ailleurs, relevé les actions du Maroc dans le domaine de la lutte contre toutes les formes de discrimination, de xénophobie, de haine et de rejet de l'autre, y compris l'islamophobie, l'antisémitisme et la christianophobie, contribuant notamment largement à l'adoption et à la mise en œuvre des plans d'action, documents et résolutions qui constituent la pierre angulaire des efforts et initiatives onusiens visant la promotion de la culture de la paix et la lutte contre tous les maux de discrimination et d'exclusion.

Evoquant le rôle transformateur de la culture de la paix, notamment face à des défis comme l'actuelle crise sanitaire, l'ambassadeur du Maroc a souligné que la pandémie du Covid-19 a fortement interpellé la communauté internationale afin de renforcer la centralité et l'importance de la construction d'un monde pacifique, stable et prospère.

"Cette pandémie a montré à quel point la mise à profit d'une culture de la paix est cruciale pour combler les fossés entre et au sein des sociétés", a-t-il indiqué.

Et de relever à ce propos le rôle important des chefs religieux pour relever les défis posés par cette pandémie du Covid-19, rappelant que le Royaume, en soutien à l'appel du Secrétaire général de l'ONU, avait organisé en mai 2020 la vidéoconférence de haut niveau intitulée "Le rôle des chefs religieux dans la résolution des multiples défis du Covid-19". En outre, le Maroc a été l'instigateur de l'adoption, par l'Assemblée générale de l'ONU, par consensus, en juillet dernier, de la résolution 75/309 sur la "Lutte contre les discours de haine: Promotion du dialogue interreligieux et interculturel et de la tolérance".

Selon M. Hilale, cette résolution décline trois actions concrètes de l'engagement multilatéral, dont l'ONU sera le catalyseur, afin de renforcer la lutte contre les discours de haine, le racisme et la discrimination, à savoir: la proclamation du 18 juin de chaque année en tant que "Journée internationale de la lutte contre les discours de haine", la convocation d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale, le 18 juin 2022, en la matière; et l'appel adressé aux Etats membres à appuyer des systèmes transparents et accessibles afin de procéder au repérage, au suivi, à la collecte de données et à l'analyse des tendances en matière de discours de haine, en vue de soutenir des réponses efficaces contre ce fléau.



Le respect de la diversité culturelle et religieuse fait partie intégrante du vécu quotidien et de la conscience collective de la société marocaine

Mohamed Loulichki : *La rupture entre l'Algérie et le Maroc est un saut dans l'inconnu*

La rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc constitue un "saut dans l'inconnu", a affirmé Mohammed Loulichki, Senior Fellow au Policy Center for the New South (PCNS), ajoutant que l'annonce, le 24 août dernier, par Alger de cette décision à caractère unilatéral "n'est pas fortuite".

"L'annonce de la décision de rupture le 24 août n'est pas fortuite. Elle coïncide jour pour jour avec la date de l'attentat terroriste du 24 août 1994 contre l'hôtel Asni à Marrakech, attribué par les autorités marocaines à deux ressortissants franco-algériens et qui a provoqué la décision du gouvernement algérien de fermer les frontières avec le Maroc, qui continuent de l'être jusqu'à ce jour", a souligné l'ancien diplomate dans un article publié sur le site du PCNS.

"Tous ceux qui ont suivi les péripéties des deux dernières années ont anticipé ce développement dans les relations tendues entre les deux pays, tant les signaux annonciateurs étaient évidents et traduisaient une tendance à l'escalade qui préparait le terrain au passage d'une rupture de facto à une rupture de jure", a soutenu l'ancien représentant permanent du Royaume à l'ONU, notant que "si le Maroc n'a jamais envisagé une telle décision même dans les moments les plus difficiles dans les rapports entre les deux voisins, l'Algérie donnait l'impression de s'acheminer vers cette option, surtout depuis la circulation parmi les délégations des Non-Alignés de la note marocaine réclamant le droit à l'autodétermination en faveur de la Kabylie".

M. Loulichki, qui a une expérience étendue de 40 ans dans la diplomatie et les affaires juridiques, a aussi fait observer qu'en réaction à l'annonce de la rupture, les autorités marocaines se sont limitées à prendre note de la décision, en la déplorant et en en rejetant les justifications, tout en affirmant que le Maroc "restera un partenaire crédible et

loyal pour le peuple algérien et continuera d'agir, avec sagesse et responsabilité, pour le développement de relations inter-maghrébines saines et fructueuses".

Cette réaction est en harmonie avec le message adressé à l'Algérie, trois semaines plus tôt, dans le discours du Trône, dans lequel SM le Roi avait renouvelé son appel aux hautes autorités de ce pays, "pour œuvrer de concert et sans conditions à l'établissement de relations bilatérales fondées sur la confiance, le dialogue et le bon voisinage", tout en rassurant ses hauts responsables que leur pays n'aura jamais à craindre de la malveillance de la part du Maroc qui n'est nullement un danger ou une menace, en comparant les deux pays voisins à "deux pays jumeaux qui se complètent" et en considérant que "la sécurité et la stabilité de l'Algérie, et la quiétude de son peuple sont organiquement liées à la sécurité et à la stabilité du Maroc", a-t-il rappelé.

Il a, en outre, souligné que la décision algérienne a suscité des expressions de regret et des appels à la retenue et au dialogue de la part des Etats amis et partenaires des deux pays, alors que des organisations internationales, l'Union africaine, l'Union européenne et la Ligue arabe se sont proposées pour aider les deux protagonistes à renouer le contact et à aplanir leurs difficultés bilatérales dans l'intérêt de la paix et de la stabilité au Maghreb et en Afrique.

"L'étendue, la sensibilité et la complexité du contentieux maroco-algérien et les calculs de politique intérieure ne permettent pas d'anticiper dans l'immédiat le moindre assouplissement des positions en présence et minimisent les chances de réussite d'une quelconque médiation", a estimé l'ancien diplomate, faisant remarquer que la récente désignation par le chef de l'Etat algérien d'Amar Belani, ex-ambassadeur d'Algérie à Bruxelles comme Envoyé spécial chargé du dossier du Sahara et du Maghreb en



dit long sur les intentions et la stratégie de ce pays.

M. Loulichki a relevé que l'histoire des relations entre les deux pays a démontré la nécessité de "donner le temps au temps" et de s'inscrire dans une perspective à long terme pour pouvoir espérer rétablir des relations normales entre l'Algérie et le Maroc.

Entre-temps, la rupture pourrait entraîner une radicalisation des positions de part et d'autre et un activisme diplomatique de la part des deux capitales, qui se ressentira à tous les niveaux et dans toutes les enceintes, à commencer par le Conseil de sécurité dès octobre prochain, lorsque l'Organe exécutif examinera la question du Sahara marocain, a affirmé l'ancien diplomate marocain.

Depuis la renonciation par l'ONU au Plan de 1991 portant proposition de règlement de la question du Sahara et l'orientation à partir de 2001 des efforts de médiation vers une solution politique mutuellement acceptable, les rapports maroco-algériens se sont davantage dé-

tériorés et ont connu des péripéties à la suite desquelles les deux pays ont frôlé la rupture sans qu'aucun d'eux n'ait décidé de sauter le pas pour éviter d'en assumer la responsabilité, a soutenu M. Loulichki, ajoutant que l'état des rapports bilatéraux d'avant le 24 août 2021 - illustré par des frontières fermées, des échanges commerciaux dérisoires comparés aux besoins et aux potentialités des deux économies, des campagnes de presse débridées et des passes d'armes dans toutes les enceintes internationales - s'apparentait à une rupture de facto entre les deux pays voisins qui se trouve aujourd'hui consacrée juridiquement.

Et de conclure qu'"il est impératif, dans l'intérêt des deux peuples, algérien et marocain et du Maghreb, d'éviter que la situation dégénère au point de provoquer une rupture dans le sens humain entre les deux sociétés, synonyme d'éloignement, de cassure, de fracture et de déchirement entre les deux peuples que tout unit et rapproche".

Dans un article paru dans le magazine Jeune Afrique

Le pouvoir algérien a subi un cuisant camouflet avec la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine sur le Sahara



Le pouvoir algérien a subi un cuisant camouflet avec la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine sur le Sahara, affirme le magazine Jeune Afrique.

Dans un article mis en ligne en avant-première mardi, le magazine panafricain estime que le pouvoir algérien sait parfaitement qu'il a subi un sérieux revers, voire un cuisant ca-

mouflet, avec la décision de l'administration Trump qui a été confirmée par celle de Joe Biden. "Quant au Maroc, sa diplomatie a parfaitement conscience qu'un boulevard s'est ouvert devant elle et que d'autres pays - plusieurs Etats européens, dont la Pologne, la France et peut-être l'Espagne - finiront par s'aligner sur la décision américaine, ou tout du

moins favoriseront la position du Maroc au sein de l'ONU", souligne Jeune Afrique.

Dans cet article, le magazine panafricain revient également sur la nomination par les Nations unies d'un nouveau représentant spécial pour le Sahara, également chef de la Minurso, le Russe Alexander Ivanko, "un diplomate chevronné".



Arrestation d'un "jihadiste" à Tanger

Un "jihadiste", soupçonné de vouloir s'en prendre à des lieux touristiques, a été arrêté à Tanger par les autorités marocaines, a annoncé mardi la police espagnole qui a collaboré avec Rabat dans cette affaire, rapporte l'AFP.

L'enquête avait été ouverte, fin 2020 lorsque la police espagnole avait détecté cet homme qui "faisait l'éloge des auteurs des derniers attentats jihadistes commis en Europe", indique le communiqué de la police espagnole.

Les enquêteurs avaient ensuite localisé cet homme "radicalisé" et révélé à leurs collègues marocains de la Direction

générale de la surveillance du territoire (DGST) que celui-ci se trouvait dans leur pays.

La surveillance de ses activités avait permis de découvrir qu'il rassemblait des informations sur la confection d'explosifs avec "l'objectif présumé de commettre des attentats terroristes contre des lieux touristiques au Maroc".

Il a alors été arrêté à Tanger par la DGST.

Interrogée par l'AFP, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), dont dépend la DGST, n'a pas donné suite dans l'immédiat.

L'énergie éolienne au Maroc

Une étude prometteuse

Deux chercheurs marocains Meryem Taoufiq et Ahmed Fikri, appartenant au laboratoire de géologie appliquée de la Faculté Ben Msiik, Université Hassan II de Casablanca, ont édité dans la revue scientifique britannique "Energy Conversion and Management", une étude consacrée à l'énergie éolienne et ses potentialités dans notre pays. Le Maroc, de par sa position géographique et son climat, est adéquat pour la mise en place de stations produisant de l'énergie éolienne et permettant à notre pays de parier sur une énergie verte, propre et renouvelable, ce qui n'est pas rien !

Nos deux chercheurs ont élaboré une carte objective déterminant la région ou les régions propices à la mise en place de telles stations. Il s'agit d'un large emplacement de la côte atlantique qui s'étend d'Essaouira jusqu'à Boujdour et Dakhla. Ces stations permettront dans leur ensemble la production de 13,3 GW d'énergie électrique (1 GW = 1 million de kilo-

watts/KW). Les trois emplacements cités sont idéales de par leur proximité des ports et du réseau d'énergie, en plus de la dynamique des vents et la profondeur des eaux qui caractérisent les trois emplacements cités.

Cette étude nous ouvre sur un secteur stratégique pouvant favoriser notre production en énergie électrique, et plus généralement le développement des énergies propre, éolienne, aquatique et solaire. Développement entamé déjà par le projet Nour d'Ouerzazate et nous espérons, par d'autres projets qui peuvent garantir à l'avenir notre auto-satisfaction énergétique qui seule peut nous libérer de l'état d'interdépendance vis-à-vis des énergies fossiles, dont le coût pèse sur notre économie et qui sont une cause directe du réchauffement climatique qui menace notre planète.

Il est urgent donc de valoriser de telles études et d'encourager les efforts de nos jeunes chercheurs qui misent sur des secteurs vitaux.

Abdellatif Bouzit



Le Maroc prend part aux travaux de la 156^{ème} session du Conseil de la Ligue arabe au niveau des délégués permanents

Les travaux de la 156^{ème} session du Conseil de la Ligue des Etats arabes ont débuté, mardi au Caire, au niveau des délégués permanents, avec la participation du Maroc.

Lors de ces rencontres de deux jours, le Maroc est représenté par une délégation conduite par l'ambassadeur du Royaume au Caire et son représentant permanent auprès de la Ligue arabe.

Cette nouvelle session intervient en prélude à la convocation, jeudi, de la session ministérielle du Conseil au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Les délégués permanents discuteront ainsi du projet de l'ordre du jour de la session ministérielle, qui comprend sept axes principaux traitant de diverses questions d'action arabe commune dans les domaines politique, sécuritaire, économique, social, financier et administratif.

La cause palestinienne et le conflit arabo-israélien, notamment les violations israéliennes dans la ville d'Al Qods occupée, la sécurité hydrique dans la région arabe et le détournement de l'eau par Israël dans les ter-

ritoires arabes occupés, le soutien au budget de l'Etat de Palestine, ainsi que la situation dans le Golan arabe syrien occupé, sont autant de sujets qui seront également examinés.

En outre, le projet d'ordre du jour inclut un point lié aux affaires arabes et à la sécurité nationale arabe, particulièrement les derniers développements en Syrie, au Yémen et en Libye, l'occupation par l'Iran des trois îles émiraties dans le Golfe arabe, la sécurité de la navigation et l'approvisionnement énergétique dans la région du Golfe arabe.

Il s'agit, également, d'adopter une position arabe unifiée concernant la violation des forces turques de la souveraineté irakienne et l'ingérence de ce pays dans les affaires intérieures des pays arabes.

Concernant les affaires politiques internationales, le projet d'ordre du jour du conseil comprend un point sur l'ingérence iranienne dans les affaires intérieures des pays arabes, le danger de l'armement israélien sur la sécurité nationale arabe et la paix internationale, ainsi que les relations arabes avec les organisations régionales et internationales.

Une responsable palestinienne salue le soutien de "Bayt Mal Al Qods" aux établissements Maqdisis

La directrice du Centre culturel "Yabous" à Al Qods, Rania Elias, a salué mardi les efforts de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif et son soutien continu aux établissements Maqdisis dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'autonomisation des femmes, mettant en avant également l'attention que l'Agence accorde à la jeunesse et à l'enfance, conformément aux hautes directives de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods.

Dans un communiqué de l'Agence, Mme Elias s'est dite, lors d'une rencontre par visioconférence avec le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al Qods, Mohamed Salem Cherkaoui, qui a exposé les moyens d'appuyer la programmation artistique et culturelle palestinienne à Al Qods au titre de l'année 2022, "fière" de coopérer, à titre personnel et institutionnel avec l'Agence qui a été le premier soutien du Centre Yabous avec un million de dollars US entre 2009 et 2011.

La confiance des institutions partenaires du Centre lui permet de poursuivre ses événements culturels et artistiques avec environ 400 activités par an dans des circonstances normales, en plus de 200 événements accueillis par le Centre au profit d'institutions éducatives, artistiques et sportives, a-t-elle indiqué.

Pour sa part, M. Cherkaoui s'est félicité du rôle pré-

cieux des institutions intellectuelles et culturelles à Al Qods, notamment le Centre "Yabous" qui contribue à l'épanouissement des générations et à renforcer leur ouverture, à même d'insuffler de l'espoir pour un meilleur avenir.

Il a aussi fait part de la disposition de l'Agence à renforcer la coopération avec le Centre en vue de l'ouverture du Centre culturel marocain dans la vieille ville d'Al Qods, qui constituera un vecteur important pour raffermir les relations historiques qui unissent les Marocains à Al Qods.

La nouvelle orientation de l'action de l'Agence à Al Qods repose sur la définition précise des priorités dans l'action sociale sur la base d'indicateurs constamment mis à jour pour garantir un soutien aux méritants, après avoir identifié les secteurs qui en ont le plus besoin, compte tenu des fonds limités dont dispose l'Agence en lien avec ce volet, a-t-il dit.

Le secteur culturel est devenu un important affluent du développement, a-t-il expliqué, c'est pourquoi l'Agence a abrité dans son siège au Maroc le Centre de recherche et d'études "Bayt Al-Maqdisis", chargé de superviser les recherches financées à l'Université Al-Qods sur des sujets d'intérêt pour le présent de la ville, son histoire, son patrimoine religieux et culturel, ainsi que la relation des Marocains avec cette ville.

Le retour de l'Amérique au réalisme

Horizons

Le discours du président américain Joe Biden en faveur du retrait d'Afghanistan a annoncé une rupture décisive avec une tradition d'idéalisme de politique étrangère qui a commencé avec Woodrow Wilson et a atteint son apogée dans les années 90. Alors que cette tradition a souvent été qualifiée d'«internationalisme libéral», c'était aussi le point de vue dominant à droite à la fin de la guerre froide. Les Etats-Unis, selon les internationalistes libéraux, devraient utiliser la force militaire ainsi que leur puissance économique pour obliger d'autres pays à adopter la démocratie libérale et à défendre les droits de l'Homme.

Tant dans la conception que dans la pratique, l'idéalisme américain a rejeté le système international westphalien, dans lequel les Etats sont interdits d'intervenir dans les affaires intérieures des autres, et la paix résulte du maintien d'un équilibre des pouvoirs. Wilson a cherché à remplacer ce système par des principes universels de justice, administrés par des institutions internationales. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Franklin D. Roosevelt a ravivé ces idéaux dans la Charte de l'Atlantique de 1941, qui a déclaré que l'autodétermination, la démocratie et les droits de l'Homme étaient des objectifs de guerre.

Mais pendant la guerre froide, les Etats-Unis ont poursuivi une politique étrangère résolument «réaliste», centrée sur l'intérêt national et soutenu ou toléré les dictatures tant qu'elles s'opposaient à l'Union soviétique. Les deux rivaux avaient peu d'utilité pour les institutions internationales ou les idéaux universels, sauf à des fins de propagande, utilisant plutôt des accords régionaux pour unir leurs alliés. C'est l'Europe qui, dans les années 70, a tenté de faire progresser les droits de l'Homme et d'assumer une position de leadership moral pour se distinguer des goliaths à l'est et à l'ouest.

L'engagement de l'Amérique envers les droits de l'Homme a commencé à un moment de faiblesse. A la suite du désastre militaire et moral du Vietnam, le président Jimmy Carter et le Congrès américain ont cherché à insuffler à la politique étrangère américaine un centre moral et ont adopté le langage des droits de l'Homme. Le président Ronald Reagan considérait les droits de l'Homme comme un gourdin rhétorique commode pour écraser l'Union soviétique. Mais les deux présidents ont continué à soutenir des dictatures qui servaient les intérêts de sécurité des Etats-Unis, et aucun d'eux n'a utilisé la force militaire pour faire avancer les idéaux humanitaires. L'ère de l'intervention humanitaire menée par les Etats-Unis devrait attendre la fin de la guerre froide.

La rhétorique a dépassé la réalité, mais la réalité a changé. En tant qu'unique hégémonie mondiale, les Etats-Unis se sont lancés dans un



grand nombre de guerres, grandes et petites, impliquant un mélange dérivant d'intérêts sécuritaires intransigeants et de rhétorique idéaliste. Au Panama, en Somalie, en Yougoslavie (deux fois), en Irak (deux fois), en Libye, en Afghanistan et ailleurs, les Etats-Unis ont lancé des interventions militaires pour des raisons de sécurité nationale et humanitaire.

La non-intervention dans le génocide rwandais de 1994 a peut-être été le (non)événement le plus conséquent de cette période, car il a été réinterprété avec le recul comme une occasion manquée d'utiliser la force militaire pour sauver des centaines de milliers de vies. La débâcle a été utilisée pour justifier les guerres en Afghanistan et en Irak, et pour exhorter l'intervention militaire américaine au Soudan au début des années 2000, à laquelle l'administration du président George W. Bush a sagement résisté, malgré des massacres qui constituaient un autre génocide.

Tout cela a conduit à un extraordinaire regain d'intérêt pour le droit international et les institutions juridiques. De multiples tribunaux internationaux ont été créés, conduisant à l'établissement d'une Cour pénale internationale permanente. Les traités et les institutions relatifs aux droits de l'Homme ont été ravivés et renforcés. Les principes de l'intervention humanitaire ont été avancés, y compris la «responsabilité de protéger» désormais oubliée. Chaque université occidentale a aujourd'hui une sorte de centre des droits de l'Homme qui témoigne de l'idéalisme de cette époque.

Il était déjà clair que le président Donald Trump a répudié cette tradition d'intervention militaire humanitaire ou quasi-humanitaire, mais le renoncement énergique de Biden à celle-ci est quelque peu surprenant. Dans son discours, il a souligné à plusieurs reprises l'importance d'identifier et de défendre «l'intérêt national vital» de l'Amérique. Le mot

«national» est essentiel, et Biden n'était pas subtil :

«Si nous avons été attaqués le 11 septembre 2001 depuis le Yémen au lieu de l'Afghanistan, serions-nous jamais allés en guerre en Afghanistan ? Même si les talibans contrôlaient l'Afghanistan en 2001 ? Je crois que la réponse honnête est non. C'est parce que nous n'avions aucun intérêt vital en Afghanistan autre que d'empêcher une attaque contre la patrie de l'Amérique et nos amis. Et c'est vrai aujourd'hui.

L'Amérique n'avait aucun intérêt vital à introduire la démocratie en Afghanistan, à aider les femmes à échapper à un régime théologique médiéval, à éduquer les enfants ou à aider à prévenir une autre guerre civile. Sa décision de se retirer d'Afghanistan a été « sur la fin d'une ère d'opérations militaires majeures pour refaire d'autres pays. Nous avons vu une mission de contre-terrorisme en Afghanistan, obligeant les terroristes à arrêter les attaques, à se transformer en une contre-insurrection, à construire une nation, à essayer de créer un Afghanistan démocratique, cohésif et uni. Quelque chose qui n'a jamais été fait au cours de nombreux siècles de l'histoire [sic] de l'Afghanistan. Abandonner cet état d'esprit et ce genre de déploiements de troupes à grande échelle nous rendra plus forts, plus efficaces et plus sûrs chez nous».

Biden a également déclaré que les droits de l'Homme resteraient «le centre de notre politique étrangère» et que les outils économiques et la persuasion morale pouvaient être utilisés pour les faire progresser. Cette affirmation est en tension avec sa déclaration selon laquelle «des intérêts nationaux vitaux» devraient déterminer l'intervention militaire. Pourquoi les intérêts nationaux vitaux ne détermineraient-ils pas également les formes d'intervention non militaires ? De toute évidence, le rôle des droits de l'Homme et d'autres idéaux mo-

raux dans la politique étrangère des Etats-Unis a été dégradé. La seule question est de savoir si la rhétorique de la ville sera tonique pour correspondre à la nouvelle réalité.

Bien sûr, il n'a jamais été très clair que les gouvernements américains étaient en fait motivés par des considérations humanitaires. Les critiques ont souvent trouvé des motifs plus néfastes. Les futurs historiens pourraient bien soutenir que la politique étrangère des Etats-Unis dans les années 1990 et 2000 faisait simplement avancer une vision très ambitieuse de l'intérêt national : l'Amérique exigeait que tous les pays adoptent les idéaux et les institutions américaines afin qu'aucun ne veuille agir contre l'Amérique. Ou ils pourraient dire que, comme tout empire, les Etats-Unis n'ont pas eu la patience et la sagesse de maintenir une position cohérente dans leur traitement de leurs périphéries.

En tout cas, l'idéalisme n'est pas si idéaliste quand un pays a assez de pouvoir, et la seule chose qui est claire maintenant, c'est que l'Amérique n'en a pas. La résistance à ses objectifs d'édification de la nation après la guerre froide a pris la forme du terrorisme international. La Chine et la Russie n'ont pas embrassé docilement la démocratie. Et une grande partie du reste du monde est revenue à diverses formes de nationalisme et d'autoritarisme.

Avec la chute de l'Afghanistan aux mains des talibans, les limites de la puissance américaine sont enfin devenues évidentes. Beaucoup de gens, et pas seulement les dirigeants de puissances hostiles, célébreront l'avènement de l'Amérique. Mais il est douteux que la superstructure morale des droits de l'Homme survive sans qu'un pays ne soit disposé à utiliser la force militaire pour la soutenir.

Par Eric Posner

Professeur à la faculté de droit de l'Université de Chicago

Mots flechés

Par Abou Salma

JEUX & LOISIRS

DÉCON- ERTANT	TUMUL- TUEUX	POSSÉSIF	GRAND BOA	EN APARTÉ	POSSÉSIF	CRIQUE SECON- DER	GROSSE CHALEUR	CÉRÉ- MONIE RÉGLÉE	NE PAS OBSERVER
								EN BRIDE ÉPREUVE DE SKI	
FUMISTE									
		GODICHE		LETTRES DE ROTH	REVEN- DEUR DE DROGUE PAYER				
CONIFÈRE PLUS							NOTE		GRASSE
RIRE UN PEU							FLAG- RANT DÉLIT MEC		
PANIER À FOND FLAT				MENEUR DE JE		ROCHE CREUSE			
GRAND CANARD						FIN D'ANNÉE	STATION ORBITALE RUSSE		
							DÉBUT D'INCAR- NATION	ANGOISSE	
APAISÉS		COLÈRE	EXCÈS DE POIDS						POSSÉSIF
À L'ENVERS: FEMME AIMÉE				ÉCHEC COMPLET		À L'ENVERS: TALUDIS			
							HUTTE RADIUM		
BISQUER YESSON				CUPIDES					

Solution mots flechés d'hier

MÉTAL- LOGIE	B	MUSIQUE	UNION	N	EN DÉ- TACHÉ DE LA COTE	OPPROB- REUX	D	VALISE	I	LETTRES D'ÉLIL	CHANGÉ D'ÉTAT
PROFANE	L	UNION	E	T	RE	N	I	D			
PRÉPA- RATION	U	N	O	N	M	M	I	N	C	E	
CONVUL- SIVE	E	T	O	A	D	O	R	E	N		
CLASSE	S	E	N	A	T	O	A	T			
MÉTAL- LOGIE	L	CARDON	P	F	F	I	N	E	S		
MÉTAL- LOGIE	O	R	O	N	T	R	I	S	A		
PIÈCE DE THÉÂTRE	E	G	E	E	M	I	E	I	F		
PROVINC	M	E	E	L	S	S	D	F			
MÉTAL- LOGIE	P	O	T	E	B	E	R	L	U	E	
LOGE DE BOUC	A	L	E	P	A	E	I	A	C		
MÉTAL- LOGIE	R	E	L	A	I	S	O	S	A	T	
MÉTAL- LOGIE	T	S	N	I	E	T	H	U	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Yousseufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Recul du résultat net courant du groupe Mutandis au premier semestre

Le résultat net courant de l'entreprise Mutandis au titre du premier semestre 2021 (S1-2021) s'est établi à 31 millions de dirhams (MDH), en baisse de 14% par rapport à une année auparavant.

Ce résultat est dû à la hausse des amortissements consécutive aux programmes de développement initiés depuis 2019, indique un communiqué financier de Mutandis, notant que cette hausse a été compensée en partie par l'amélioration du résultat financier.

S'agissant du chiffre d'affaires (CA), il a marqué une légère hausse de 1% au S1-2021, avec 689 MDH, rapporte la MAP. Les marques propres de l'entreprise sont en recul de -11%, suite à "un S1-2020 exceptionnel", marqué par la surconsommation de détergents, précise la même source.

Malgré une forte demande, le chiffre d'affaires des produits de la mer est en baisse de -11%, en raison des difficultés d'approvisionnement auprès de la pêche côtière.

Le CA des bouteilles alimentaires, quant à lui, est en forte hausse de 81% grâce à la levée des restrictions sanitaires et à la répercussion de la hausse du PET dans les prix de ventes unitaires, souligne la société, ajoutant que le chiffre d'affaires des marques propres est en hausse de +12%.

Par ailleurs, l'excédent brut d'exploitation (EBE) s'est établi au S1-2021 à 99 MDH, marquant une baisse de 5% par rapport au S1-2020, suite à la dégradation de la marge sur coûts sur la quasi-totalité des gammes, et ce en raison de la hausse mondiale des prix des intrants.

L'investissement pour sa part au titre du S1-2021 s'élève à 38 MDH, dont 1 MDH relatif aux nouveaux projets, alors que la dette nette bancaire a atteint 391 MDH, contre 366 MDH au 31 décembre 2020, soit un gearing (ratio d'endettement) de 29%.

Les dividendes versées en 2021 se sont établies à 8,5 MDH par action, stable par rapport à 2020.

Baisse de l'activité dans l'industrie



Le secteur de l'industrie a accusé une baisse de son activité au septième mois de l'année 2021, selon les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture menée auprès des industriels par Bank Al Maghrib.

« La production et les ventes auraient reculé et les commandes se seraient repliées avec des carnets qui restent inférieurs à la normale », a ainsi noté la Banque centrale soulignant que le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) se serait dans ces conditions établi à 71% après 75% enregistré en juin.

Par branche, il ressort de cette enquête que la production aurait diminué dans toutes les branches d'activité à l'exception de l'«agro-

alimentaire» où elle aurait plutôt augmenté et de la «chimie et parachimie» où elle aurait stagné.

A l'exception de la branche «agro-alimentaire», où elles auraient progressé au terme du mois de juillet, les ventes auraient accusé un recul dans l'ensemble des branches aussi bien sur le marché local qu'étranger.

S'il apparaît que les commandes auraient progressé dans l'«agroalimentaire», l'enquête de conjoncture montre qu'elle aurait stagné dans le «textile et cuir» et baissé dans la «mécanique et métallurgie» et dans la «chimie et parachimie», a fait savoir Bank Al Maghrib.

Poursuivant l'analyse des résultats de son enquête dont les données ont été collectées entre les 2 et 31 août 2021 (avec un taux de réponse de 62%), la Banque centrale a noté que les carnets de commandes se seraient établis à des niveaux inférieurs à la normale dans toutes les branches sauf dans l'«agro-alimentaire» et dans la «mécanique et métallurgie» où ils se seraient situés à un niveau normal.

La situation est telle que le pessimisme semble s'installer parmi les industriels puisque 35% des entreprises sondées déclarent ne pas avoir de visibilité, pour les trois prochains mois, quant à l'évolution future de la production et 47% pour ce qui est des ventes.

Plus en détail, la production de la branche «agroalimentaire»

aurait progressé et le TUC se serait situé à 72%, les ventes auraient connu une hausse aussi bien sur le marché local qu'étranger tandis que les commandes auraient progressé avec un carnet qui se serait situé à un niveau normal.

« Pour les trois prochains mois, les chefs d'entreprise anticipent une amélioration de la production et des ventes », a relevé la Banque centrale notant cependant que 29% des entreprises déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 27% pour ce qui est des ventes.

A noter que le TUC se serait situé à 62% dans la branche «textile et cuir» où la production aurait reculé dans toutes les sous-branches.

Recouvrant une diminution sur le marché local et une stagnation des expéditions à l'étranger, les ventes auraient affiché une baisse dans l'ensemble des sous-branches hormis l'industrie du cuir et de la chaussure où elles auraient plutôt augmenté.

Quant aux commandes, l'enquête de conjoncture révèle qu'elles auraient connu une stagnation, avec des carnets qui se seraient situés à un niveau inférieur à la normale.

Malgré ces baisses, « pour les trois prochains mois, les industriels s'attendent à une hausse de la production et des ventes », même si 27% d'entre eux déclarent ne pas avoir de visibilité

quant à leur évolution future.

Avec un TUC qui se serait situé à 74%, la production dans la «chimie et parachimie» aurait stagné alors que les ventes auraient connu une baisse, en raison du repli enregistré sur le marché local et de la hausse affichée sur le marché étranger.

Dans son analyse, Bank Al Maghrib a noté que «les commandes se seraient repliées, avec un carnet qui se serait situé à un niveau inférieur à la normale», rapportant que, pour les trois mois à venir, la moitié des entreprises sondées déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et des ventes.

Quant à la production de la branche «mécanique et métallurgie», tout porte à croire qu'elle aurait baissé avec un TUC qui se serait situé à 66%. Tout comme les ventes qui auraient reculé aussi bien sur le marché local qu'étranger.

Même tendance pour ce qui est des commandes, puisqu'elles auraient également enregistré des baisses avec un carnet qui se serait établi à un niveau normal.

«Pour les trois prochains mois, les chefs d'entreprise anticipent une progression de la production. Toutefois, 23% des entreprises déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 58% pour ce qui est des ventes», conclut la Banque centrale.

Alain Bouithy



Production, ventes et commandes auraient reculé à fin juillet, selon Bank Al Maghrib



Le déficit de liquidité bancaire s'atténue à 91,7 MMDH

Le déficit de la liquidité bancaire s'est légèrement atténué lors de la semaine écoulée pour se fixer à -91,7 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire après s'être établi à -92,7 MMDH une semaine auparavant, indique BMCE Capital Global Research (BKGR). Dans ce sillage et comme attendu, Bank Al-Maghrib (BAM) a réduit ses avances à 7 jours d'environ 510 millions de dirhams (MDH) pour se limiter à 38,98 MMDH, fait remarquer BKGR dans sa récente lettre monétaire et obligataire. Parallèlement, l'argentier du Royaume s'est montré moins dynamique avec seulement 6 opérations de placement pour un encours quotidien moyen de près de 6,6 MMDH, soit une baisse de 17,5% par rapport à son niveau une semaine plus tôt, relève la même source.

Le maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande de liquidité au niveau du marché monétaire laisse ressortir un taux moyen pondéré toujours aligné sur le taux directeur à 1,5%.

Sur le marché primaire, BKGR constate une "timide" hausse des taux, précisant que lors de la dernière séance d'adjudication, dont le règlement est prévu ce lundi, le Trésor a émis plus de 2,46 MMDH sous forme de bons du Trésor par voie d'adjudication.

Pour ce qui est du marché secondaire, il a enregistré un volume global en hausse de 27% à 13,1 MMDH, lequel a été concentré majoritairement au niveau des maturités à moyen terme (52%).

Par ailleurs, BKGR indique que le marché de la dette privée a connu la réalisation d'une seule opération sous forme de certificat de dépôt émis par BMCI.

Alliance entre Aradei Capital, BFO Partners et Akdital

La foncière Aradei Capital, BFO Partners et Akdital ont signé, récemment, des accords d'un partenariat stratégique pour développer le secteur de la santé privée au Maroc.

"La foncière Aradei Capital est en cours de rejoindre le tour de table d'Akdital Immo, une société immobilière détenue par le Groupe Akdital fondé par Dr Rochdi Talib, et BFO Partners. TGCC, de par ses liens avec BFO Partners, sera partenaire dans la réalisation des projets. Les ac-

cords de ce nouveau partenariat ont été signés le 3 septembre 2021, la réalisation de cette opération est conditionnée par les autorisations réglementaires", indique un communiqué conjoint.

Akdital Immo est une société créée en 2020 pour accompagner la stratégie de développement du groupe Akdital au-delà de la ville de Casablanca, sur des implantations stratégiques à travers le Royaume, fait savoir la même source.

Cette société détient la clinique privée située à El Jadida ouverte en juin dernier, ainsi qu'un pipeline de développement de cliniques privées sur les villes d'Agadir, Tanger, Safi et Salé, rapporte la MAP. Des opportunités d'investissement sont également en cours dans deux autres villes.

Ces établissements de santé seront loués par Akdital Immo à Akdital au titre de contrats de bail long terme. Ce programme d'investissement s'élève à environ 1 milliard de dirhams (MMDH) sur la période 2021-2023.

Akdital, le leader de la santé privée au Maroc, Aradei Capital et BFO Partners s'allient au sein de la joint-venture Akdital Immo pour développer des établissements de santé aux normes internationales avec pour objectif de répondre aux attentes des citoyens marocains en matière de santé.

Aradei Capital deviendrait



l'actionnaire majoritaire à 51% de cette joint-venture aux côtés d'Akdital (32%) et BFO Partners (17%).

En constituant Akdital Immo, le groupe Akdital avait pour objectif de se concentrer de manière exclusive sur son cœur de métier, l'exploitation des établissements de santé. Akdital Immo, quant à elle, se chargera du développement et de la gestion des actifs immobiliers du groupe et s'appuiera sur l'expertise d'Aradei Capital, foncière spécialisée dans l'acquisition, le développement et la gestion d'actifs immobiliers locatifs.

L'entrée au capital d'Aradei Capital au sein d'Akdital Immo s'inscrit dans la continuité stratégique de la foncière de se développer sur une nouvelle classe d'actifs, la santé. Cette transaction permet également à la foncière de diversifier ses locataires en intégrant un opérateur de la santé de premier rang.

"Akdital se réjouit de ce partenariat stratégique qui lui permet de poursuivre son objectif de se concentrer sur son cœur d'activité, l'exploitation de cliniques, et de bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise d'Aradei Capital dans le domaine de l'im-

obilier locatif", a dit Dr Rochdi Talib, président directeur général d'Akdital, cité par le communiqué.

"Ce partenariat de long terme avec deux acteurs majeurs de la santé et de l'immobilier, donnera une nouvelle impulsion à la croissance de la foncière après la transaction sur le marché des OPCI en mars dernier. C'est également une nouvelle étape dans la stratégie de diversification de la foncière sur un nouveau secteur clé tel que la santé", a, de son côté, affirmé Nawfal Bendef, président directeur général d'Aradei Capital.



Signature d'un partenariat stratégique visant à développer le secteur de la santé privée au Maroc

S2M améliore son chiffre d'affaires de 11,9% au premier semestre

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé du groupe Société maghrébine de monétique (S2M) pour le premier semestre de 2021 a atteint 119,2 millions de dirhams (MDH), en évolution de 11,9% par rapport à la même période en 2020.

Cette croissance est principalement due à la bonne performance de l'ensemble des sociétés du groupe, indique un communiqué de l'éditeur et intégrateur de solution monétique, précisant que le CA à l'international (hors Maroc) s'est apprécié de 9,8%.

Pour S2M Maroc, l'activité Moyens de

paiement a progressé de 11%, à la faveur notamment d'un rythme soutenu de renouvellement des cartes bancaires et de migration vers la technologie Contactless, rapporte la MAP.

Le groupe note également le maintien de la dynamique de croissance des activités "Solutions" grâce à l'augmentation des ventes de licences (+15%) et de la maintenance (+5%).

S'agissant du CA de l'activité Outsourcing, il a connu une forte croissance (+87%) durant le premier semestre par rapport à la même période de l'année pré-

cédente. En outre, ces différentes croissances bénéficient au CA récurrent de la société qui a évolué de 16% pour s'établir à 20% du CA de S2M.

Pour ce qui est de l'endettement financier consolidé, il s'est établi à 93,8 MDH à fin juin 2021, en augmentation de 25,1 MDH par rapport au S1-2020.

Au volet des investissements, S2M note l'absence d'acquisition significative des immobilisations au S1-2021.

Concernant l'impact de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), le Groupe S2M a fait preuve d'agilité et

d'adaptabilité pour assurer ses engagements vis-à-vis des clients et préserver la santé de ses collaborateurs durant l'année 2021.

Aujourd'hui, et grâce à la mise en place de nouveaux modes de collaboration avec les clients et l'ajustement des processus internes, S2M Maroc a repris le présentiel en alternance avec le télétravail.

A travers une politique d'investissement fortement axée sur la recherche et développement, le management de S2M confirme sa confiance en les perspectives de croissance du Groupe.

Art & culture

Plus de vacances pour plus de jeux vidéo

Le report de la rentrée scolaire réjouit les jeunes fada de jeux vidéo

C'est peu de dire que les enfants et adolescents marocains sont actuellement aux anges. Le report de la rentrée scolaire 2021-2022, décidé par le ministère de l'Éducation nationale et, par ricochet, le prolongement des vacances estivales, est l'occasion parfaite pour les jeunes gamers marocains de rallumer leurs consoles et prendre leur jeu en main à défaut de construire leur avenir en classe. Une situation rêvée et idéale pour bon nombre d'entre eux qui n'aurait jamais vu le jour sous d'autres cieux.

Par exemple, en Chine, où le régime de Pékin a décidé en début de semaine, de mettre la liberté de la jeunesse chinoise sous camisolé, en interdisant aux moins de 18 ans de jouer aux jeux vidéo en ligne en semaine. Petit lot de consolation, ils ont tout de même le droit d'y jouer le week-end, mais pas plus de trois heures en tout et pour tout. Une dé-

cision peu surprenante, puisque depuis 2019, la Chine réglemente déjà le temps de jeu pour les enfants, avec 90 minutes maximum autorisées par jour et 3 heures le week-end, uniquement entre 22 h et 8 h du matin.

Outre son impact économique, du fait que le marché des jeux vidéo représentait des recettes mondiales

de 300 milliards de dollars en 2020 (environ 253 milliards d'euros, chiffres Accenture), soit plus que le cinéma et la musique combinés, interdire les jeux vidéo c'est aussi et surtout préserver la santé de leurs utilisateurs. En tout cas, c'est l'argument avancé par le gouvernement chinois. Mais qu'en est-il réellement ?

Difficile de dire que les jeux vidéo n'ont que des avantages. S'ils permettent le développement d'une culture artistique et, par moments aussi, le renforcement de la culture générale, sans oublier une évolution intellectuelle des utilisateurs, les jeux vidéo sont aussi coupables de plusieurs maux. Au vrai, c'est plutôt l'abus des jeux vidéo qui est pointé du doigt. Des causes aux graves conséquences. Pour commencer, à force de rester scotchés devant leurs écrans, les enfants s'abiment les yeux et leur vue baisse irrémédiablement.

De plus, les jeux vidéo favorisent la sédentarité et la prise de poids. Tout simplement car les enfants et autres adolescents ne font plus de sport, ou plus suffisamment. Et ce n'est pas tout.

À l'école, c'est pas mieux. Leurs résultats diminuent et le manque de sommeil n'y est pas totalement étranger. Dans certains cas, les jeux vidéo rendent carrément accro. Le joueur en vient parfois à se comporter comme un drogué. Et comme tout drogué, il a besoin de sa dose. Il a besoin de jouer toujours plus. Doucement mais sûrement, ce besoin devient plus fort que tout, jusqu'à en oublier de sortir ou de nouer des relations. Résultats, une vie sociale inexistante et un entre-soi dangereux à long terme. Alors on se demande si, finalement, le prolongement des vacances scolaires n'a que du bon.

Chady Chaabi



Est-ce la meilleure activité pour investir son temps libre intelligemment ?



Les jeux PS Plus de septembre

C'est devenu un rendez-vous mensuel fébrilement attendu par les joueurs et joueuses PlayStation abonnés au service en ligne PlayStation Plus. Chaque début de mois, ils peuvent récupérer plusieurs titres dans leur bibliothèque gratuitement. Si d'un mois à l'autre, les jeux proposés ne se valent pas toujours, les titres offerts en septembre sont alléchants. Entre Hitman 2, Predator: Hunting Grounds et Overcooked! All You Can Eat, il y en aura pour tous les goûts.

Overcooked! All You Can Eat

Original à plus d'un titre, ce jeu d'action en cuisine est un cross-platform qui vous permettra de partager des parties endiablées avec vos amis depuis n'importe quel support. Avec Overcooked, devenez le roi de l'oignon avec la possibilité d'un affichage en 4K/60FPS avec des temps de chargements réduits. Cet opus, présenté comme la compilation des deux épisodes de la licence en incluant tous les DLC sortis sur ces derniers, propose du contenu supplémentaire avec l'ajout de deux nouveaux chefs cuisiniers et de sept niveaux inédits.

Hitman 2

Légendaire jeu d'action et d'infiltration, Hitman 2 est à l'honneur sur PS+. Développé par IO Interactive et édité par Warner Bros, le second volet de la trilogie Hitman, sorti en 2016, reprend les bases de son prédécesseur tout en améliorant la formule et en abandonnant le format épisodique. L'agent secret "Agent 47", travaille toujours pour le compte de l'ICA. Son tour du monde n'en finit pas afin d'éliminer de nouvelles cibles de différentes façons. En plus de proposer des niveaux encore plus vastes, le titre ajoute également le mode coopératif Sniper Assassin ainsi que le mode multijoueur Ghost, à son contenu en mode solo.

Predator: Hunting Grounds

Ce jeu de tir coopératif n'est pas très attirant à première vue. Il reprend la même recette que les jeux de tir multijoueur. À la différence que Predator: Hunting Grounds est tiré de la licence cinématographique éponyme. Il met en scène trois joueurs qui incarnent une équipe de soldats s'opposant à un autre joueur qui incarne le "Predator" sanguinaire, déterminé à traquer ses proies.

C.C

Niccolo Ammaniti revient avec "Anna", une série choc

À quoi ressemblerait un monde sans adultes, décimés par un virus mortel ? Réponse brutale et onirique de l'écrivain italien Niccolo Ammaniti avec la série "Anna", inspirée de son livre éponyme et diffusée dès le 10 septembre sur Arte.fr.

Près de trois ans après "Il miracolo", qui imaginait une Italie bouleversée par une madone en plastique pleurant des larmes de sang, l'écrivain Niccolo Ammaniti revient avec une nouvelle série dystopique et choc qu'il a cette fois lui-même réalisée sur la base de son roman "Anna" publié en 2015.

La série en six épisodes - une adoption "très libre" de l'ouvrage,

selon le romancier - s'ouvre en Sicile où Anna, 12 ans et son petit frère Astor, environ 6 ans, vivent seuls comme tous les autres enfants depuis qu'un virus, "La Rouge", a rayé de la carte tous les adultes quatre ans auparavant.

Mais leur vie en autarcie bascule le jour où Astor est enlevé. Anna se lance alors à sa recherche dans une Sicile ravagée et peuplée d'enfants et ados ensauvagés...

"Le virus était un expédient pour raconter ce qui se passe lorsque l'on laisse seuls nos enfants, sans culture", souligne en conférence de presse Niccolo Ammaniti, dont les best-sellers sombres et chaotiques ("Je n'ai pas peur", "Comme dieu le veut", "Moi et

toi", "La fête du siècle") ont souvent eu des enfants et adolescents pour protagonistes.

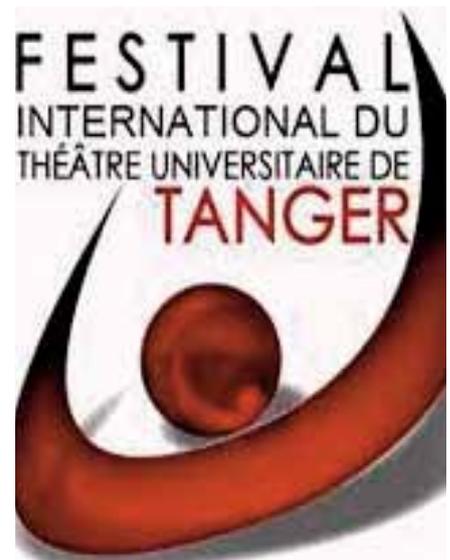
"Je ne crois pas à l'idée que les enfants livrés à eux-mêmes soient innocents, ils peuvent exprimer le pire de notre société", poursuit l'auteur qui explique avoir voulu aussi raconter "l'espoir d'une enfant, Anna, qui a quelque chose en plus".

"La loi du plus fort" prévaut dans son monde et "elle est différente, elle cultive la mémoire, la connaissance, la lecture" sans lesquelles "il n'y a pas de futur", expose Ammaniti, dont les inspirations pour la série ont été multiples, du tableau "Jeux d'enfants" du peintre flamand Brueghel au film "Apocalypto" de Mel Gibson.



Bouillon de culture

Théâtre



La ville de Tanger abritera, du 25 au 30 octobre, la 14ème édition du Festival international du théâtre universitaire, l'occasion de promouvoir le rayonnement du théâtre au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Le festival reviendra pour illuminer la ville de Tanger et permettra au public d'assister aux pièces théâtrales de troupes venant des quatre coins du monde, aux ateliers de formation et aux tables rondes, indique un communiqué de l'Université Abdelmalek Essaâdi.

Il rendra hommage à de grandes icônes du théâtre marocain, qui ont marqué de leurs empreintes la scène théâtrale nationale, et sera inauguré par un carnaval, qui sillonnera les différentes rues de la ville du Détroit, précise la même source.

La sélection officielle et le programme de cette édition seront communiqués ultérieurement, en prenant en considération l'évolution de la situation sanitaire au Maroc en général, et dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en particulier.

Exposition d'artistes marocains et latino-américains au Sénat chilien

La présidente du Sénat chilien, Ximena Rincón González, a salué la symbolique de l'exposition collective qui réunit, à partir de ce mardi dans l'enceinte de cette institution législative à Santiago, plusieurs artistes marocains et latino-américains autour de la thématique de l'environnement.

«Fraternité avec l'écologie, sauvons la planète et ses peuples» est le thème de cette exposition d'œuvres d'une trentaine d'artistes peintres marocains et latino-américains qui livrent leur vision créative pour défendre la nature.

Mme Rincón González a souligné que ce genre d'initiatives permet de raffermir les liens d'amitié et de coopération entre les pays épris de paix et de créer les bonnes conditions pour consolider la coopération parlementaire entre le Maroc et le Chili.

L'exposition collective est organisée par l'ambassade du Maroc au Chili et le Centre culturel Mohammed VI pour le dialogue des civilisations à Coquimbo (nord).

L'ambassadeur du Royaume, Kenza El Ghali, a exprimé son émotion de voir le Sénat chilien abriter cette exposition qui est née d'une «grande préoccupation et d'un engagement en faveur de la planète et de ses peuples».

La diplomate marocaine a souligné que cet engagement est celui d'un pays, le Maroc, qui œuvre pour la préservation de l'environnement à tous les niveaux, le seul pays d'Afrique qui a organisé deux COP, qui a installé la plus grande station d'énergie solaire et qui s'apprête à devenir l'un des premiers pays exportateurs de la molécule verte.

L'exposition collective comporte 46 toiles d'artistes du Maroc, du Chili, du Mexique, de Cuba, de Costa Rica, du Brésil, du Pérou, du Nicaragua et du Panama.

Quatre artistes marocains font partie de la trentaine de peintres qui «fraternisent» pour sauver la planète. Il s'agit d'Aïcha Arji, Afif Bennani, Najat ElBaz et Hassan Jamil.

Les toiles de différentes tailles, qui navigent entre l'expressionnisme, la nature morte, le figuratif et l'impressionnisme, donnent à voir une planète souffrante qui lance des «S.O.S.» à ses habitants avant qu'il ne soit trop tard.

Après le Sénat, ces toiles seront exposées à la Chambre des députés de Valparaíso (Centre), à l'Université du Chili et au Centre culturel Mohammed VI pour le dialogue des civilisations à Coquimbo, qui vient de rouvrir ses portes après sa restauration.





Recul inédit de la lutte contre sida, tuberculose et paludisme à cause de la Covid-19



disme semblent avoir été moins affectés par la Covid-19, poursuit le rapport.

Le nombre de moustiquaires distribuées a notamment continué de croître, de 17% en 2020. En effet, dans un certain nombre de pays, les volontaires engagés dans la lutte contre la maladie ont délaissé les distributions dans les grands centres, incompatibles avec la pandémie, au profit du porte-à-porte.

Pour autant, le nombre de dépistages de personnes soupçonnées d'avoir le paludisme a baissé de 4,3% en 2020. Et les progrès pour endiguer la maladie ont stagné, déplore le Fonds. La pandémie de Covid-19 a fait la lumière sur l'importance cruciale des systèmes de santé dans le monde, souligne le Fonds.

Quelques lueurs d'espoir cependant: elle a été à l'origine d'un certain nombre d'innovations dont a profité la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Au Nigeria par exemple, l'agence nationale de contrôle du sida a opportunément procédé à des dépistages VIH sur des personnes qui se déplaçaient dans les centres médicaux pour des tests Covid, relate le Fonds. Résultat: les détections de personnes positives ont augmenté.

En 2020, la réponse rapide du Fonds à la pandémie a permis d'éviter le pire, se félicite-t-il également. L'an dernier, il a déboursé 4,2 milliards de dollars pour continuer de lutter contre sida, tuberculose et paludisme.

Le Fonds mondial est un partenariat original entre États, société civile, secteur privé et malades. Ses fonds vont pour moitié à la lutte contre le sida et pour moitié au paludisme et la tuberculose. Depuis sa création en 2002, il revendique 44 millions de vies sauvées.

La Covid-19 a eu un "impact dévastateur" sur la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose, qui a connu un recul sans précédent, a déploré mercredi le Fonds mondial de lutte contre ces maladies dans son rapport annuel.

Pour la première fois depuis sa création en 2002, le Fonds fait état de retours en arrière: il s'inquiète notamment de baisses significatives des services de dépistage et de prévention du VIH pour les populations clés et vulnérables, et d'une forte diminution du nombre de personnes testées et traitées pour la tuberculose, avec un impact particulier sur les programmes de

lutte contre la tuberculose résistante aux médicaments.

Les chiffres de 2020 "confirment ce que nous redoutions au moment où la Covid-19 est apparue", a résumé Peter Sands, directeur exécutif du Fonds, cité dans le rapport. "L'impact de Covid-19 a été dévastateur. Pour la première fois de notre histoire, nos principaux indicateurs sont en recul".

La Covid-19 a gravement perturbé l'accès aux systèmes de santé, aux tests de dépistage et aux traitements dans de nombreux pays. La pandémie a notamment eu des conséquences "catastrophiques" dans la lutte contre la tuberculose. En 2020, le nombre de personnes

traitées pour une tuberculose résistante aux médicaments a baissé de 19%. Dans les pays où le Fonds mondial investit, quelque 4,7 millions de personnes atteintes par la maladie ont reçu un traitement, soit environ un million de moins qu'en 2019.

Sur le front de la lutte contre le VIH, l'impact de Covid est également significatif. Si le nombre de personnes positives recevant un traitement antirétroviral a continué d'augmenter, de 9% en 2020, le rapport fait état d'un recul "alarmant" des services de prévention et de dépistage auprès des personnes clés et vulnérables.

Le nombre de personnes tou-

chées par des programmes de prévention du sida a diminué de 11% en 2020, de 12% auprès des plus jeunes populations. Le nombre de traitements administrés aux mères pour empêcher leur bébé de contracter le virus a, lui, baissé de 4,5%. Le dépistage du sida a globalement fléchi de 22%, retardant le début des traitements dans la plupart des pays.

Dans les pays où le Fonds mondial investit, 21,9 millions de personnes étaient sous traitement antirétroviral contre le VIH en 2020, une hausse de 8,8% par rapport à 2019.

Jusqu'à présent, les programmes de lutte contre le palu-

Frappe meurtrière du régime syrien contre une clinique dans le Nord-Ouest

Une femme a été tuée mercredi dans un bombardement des forces du régime qui a ciblé un bâtiment comprenant une clinique dans la province d'Idlib (nord-ouest), dernier grand bastion rebelle et jihadiste du pays, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Des images prises par un photographe de l'AFP dans la localité de Marayan montrent un immeuble de deux étages, dont le premier a été partiellement dé-

truit par les tirs d'artillerie survenus tôt mercredi. Des hommes retiraient du matériel médical de la clinique située au rez-de-chaussée, également endommagé.

L'OSDH a fait état d'une seule victime, celle-ci étant l'épouse du directeur de la clinique qui résidait au premier étage avec sa famille.

Ce centre médical est l'un des seuls à recevoir régulièrement et à administrer les premiers soins aux blessés des

environs, avant qu'ils ne soient transférés vers les hôpitaux de la région. Depuis le début de la guerre en Syrie en 2011, les forces du régime ciblent régulièrement des centres médicaux et des hôpitaux lors d'attaques militaires contre les bastions de l'opposition.

Les forces du régime ont intensifié cette semaine leurs bombardements sur la province -- leurs premiers depuis des mois --, notamment sur la ville d'Idlib où quatre civils, dont un enfant

et une jeune femme, ont été tués mardi, selon l'OSDH.

La région d'Idlib abrite environ trois millions de personnes, dont les deux tiers sont des déplacés venus d'autres régions du pays en guerre. Le groupe jihadiste Hayat Tahrir al-Cham, ex-branche syrienne d'Al-Qaïda, et ses alliés contrôlent environ la moitié de la province ainsi que certaines parties des provinces voisines.

La région fait l'objet d'un cessez-le-feu depuis mars 2020,

après une offensive du régime de trois mois ayant déplacé près d'un million de personnes, selon l'ONU. Malgré des violations répétées, le cessez-le-feu a été globalement respecté mais, depuis juin, les forces du régime ont intensifié leurs bombardements sur le sud de la région. Le conflit syrien a tué près d'un demi-million de personnes, d'après l'Observatoire, et entraîné le déplacement de millions d'autres à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Attentats du 13 novembre 2015

Ouverture à Paris d'un procès hors norme, six ans après une nuit de terreur

Des "kamikazes" au Stade de France, des terrasses de bars et le Bataclan mitraillés, et le carnage en plein Paris: la justice française replonge mercredi et pour neuf mois dans l'horreur des attentats jihadistes du 13 novembre 2015, les plus meurtriers commis dans ce pays depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ce procès hors-norme, la plus grande audience criminelle jamais organisée en France, doit s'ouvrir à la mi-journée dans l'historique palais de justice de Paris, sous sécurité maximale dans un contexte de menace terroriste toujours élevé.

La Cour d'assises spéciale doit juger - jusqu'au 24 ou au 25 mai 2022 - 20 accusés, dont le Franco-Marocain Salah Abdeslam, le seul membre encore en vie des commandos télé-guidés par le groupe Etat islamique (EI) qui ont fait 130 morts et plus de 350 blessés à Paris et Saint-Denis (région parisienne), et profondément traumatisé la France.

Dix autres hommes, incarcérés pendant la durée du procès dans des prisons de région parisienne, prendront place à ses côtés dans le box des accusés, jugés pour leur participation à ces attentats. La France, déjà secouée par les attentats au mois de janvier précédent contre le journal satirique Charlie Hebdo et un magasin Hyper Cacher, vécu, ce jour-là, ses plus sanglantes attaques de l'après-guerre.

Trois accusés comparaitront libres sous contrôle judiciaire, six autres seront jugés par défaut. Au total, douze des vingt accusés encourent la réclusion criminelle à perpétuité.

Ce procès "historique" est "celui de tous les superlatifs", a souligné lundi le ministre français de la Justice Eric Dupond-Moretti après avoir visité la salle de 550 places construite spécialement pour les audiences, qu'il a qualifiées de "marathon judiciaire".



Outre l'ampleur titanesque du dossier, ce procès est inédit en matière criminelle par sa durée et le nombre de parties civiles, près de 1.800. "C'est un plongeon dans l'inconnu", estime Arthur Dénouveau, rescapé de la salle de spectacle du Bataclan et président de l'association de victimes Life for Paris.

"On a maintenant hâte que ça commence, mais avec cette question: comment ça va se passer pendant neuf mois?". Un des premiers moments forts est attendu dès le 28 septembre avec le début des témoignages de quelque 300 proches de victimes et rescapés des attaques. Ils doivent se succéder à la barre pendant cinq semaines pour raconter cette nuit d'épouvante et ses séquelles, des drames personnels mêlés à un effort collectif.

Il est 21h16 ce vendredi 13 novembre 2015 quand la France bascule dans la terreur: un "kamikaze" vient de se faire exploser près du Stade de France, où se joue un match amical France-Allemagne. Puis au coeur de Paris, deux commandos de trois hommes mitraillent à l'arme de guerre des terrasses de cafés et de restaurants et tirent sur la foule d'un concert au Bataclan, où l'assaut sera donné peu après minuit.

Deux assaillants sont en fuite, la traque s'organise. Elle durera cinq jours: Abdelhamid Abaouid, Belge d'origine marocaine, l'un des jihadistes les plus recherchés et chef opérationnel des attentats, et son complice sont tués le 18 novembre lors de l'assaut policier dans un immeuble de Saint-Denis où ils s'étaient retranchés.

Une enquête tentaculaire, en collaboration avec la justice belge, a permis de reconstituer largement la logistique des attentats, du parcours à travers l'Europe des membres des commandos, revenus de Syrie par la route des migrants, à leurs planques en Belgique et près de Paris.

Les investigations ont mis au jour une cellule bien plus importante derrière ces attaques, qui a également frappé l'aéroport et le métro de Bruxelles le 22 mars 2016 en faisant 32 morts.

En l'absence du donneur d'ordres, le Belgo-Marocain et vétéran du jihad Oussama Atar, et d'autres gradés de l'EI comme les frères français Fabien et Jean-Michel Clain, présumés morts et jugés par défaut, tous les regards seront tournés vers Salah Abdeslam et le Belgo-Marocain Mo-

hamed Abrini, "l'homme au chapeau" des attentats de Bruxelles.

La Cour, qui ne les interrogera pas avant 2022, arrivera-t-elle à lever les dernières zones d'ombre du dossier, à commencer par le rôle exact joué par Salah Abdeslam, mutique pendant l'instruction? "Ce procès promet d'être chargé en émotions, la justice se devra toutefois de les tenir à distance si elle ne veut pas perdre de vue les principes qui fondent notre Etat de droit", mettent en garde les avocats de Salah Abdeslam, Olivia Ronen et Martin Vettes.

"Nous veillerons à ce que ce procès exceptionnel ne devienne pas un procès d'exception", soulignent-ils.

Plus d'une centaine de témoins ont été cités, dont de nombreux enquêteurs français et belges, et l'ex-président français François Hollande.

Constatant les ravages d'Ida à New York, Biden appelle à agir sans tarder contre le changement climatique

Joe Biden, en visite mardi dans le New Jersey et à New York pour évaluer les dégâts de la meurtrière tempête Ida, a appelé à agir sans tarder contre le changement climatique.

Le président américain s'est d'abord rendu dans le New Jersey, Etat voisin de New York, très affecté par la catastrophe, puis dans le quartier new-yorkais du Queens. "Nous devons écouter les scientifiques, les économistes, les spécialistes de la sécurité nationale, tous nous

disent que nous sommes en alerte rouge, que le pays et le monde sont en danger" en raison du dérèglement climatique, a-t-il dit dans un discours depuis le Queens, après avoir visité une zone durement touchée par Ida.

Des inondations dévastatrices mercredi soir ont causé la mort de 47 personnes dans la mégapole américaine et sa région, provoquant de nombreux dégâts. Les images du métro de New York où se sont déver-

sées des pluies torrentielles ont fait le tour du monde.

Joe Biden s'était déjà rendu vendredi dernier en Louisiane, premier Etat américain ravagé par Ida, qui avait alors la puissance d'un ouragan de catégorie 4. Le président démocrate n'avait pas manqué d'y souligner l'urgence pour les Etats-Unis d'investir massivement face à la crise climatique, en particulier pour adapter leurs infrastructures vieillissantes à la multiplication redoutée d'évé-

nements météorologiques extrêmes. "Chaque dollar que nous investissons nous permettra d'en économiser 6, parce qu'au prochain désastre, l'inondation sera contenue, l'incendie ne s'étendra pas autant, l'électricité ne sera pas coupée", a-t-il dit.

Joe Biden a mis sur les rails deux grands programmes d'investissement, l'un dans les infrastructures (routes, ponts, réseau électrique) et l'autre dans les prestations sociales

(éducation, santé, etc.), pour un montant cumulé qui pourrait frôler les 5.000 milliards de dollars.

Il lui faut encore les faire adopter par le Congrès américain, en réussissant une difficile conciliation entre les intérêts de certains élus de l'opposition républicaine, les demandes de la frange la plus à gauche du parti démocrate, et les inquiétudes d'élus centristes de son propre camp face au montant des dépenses prévues.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Sidi Kacem
Secrétariat Général
Division de l'Action Sociale

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم سكيكاسة
الكتابة العامة
قسم العمل الاجتماعي

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم سكيكاسة
الكتابة العامة
قسم العمل الاجتماعي

AVIS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI) POUR LA SELECTION DES ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE SOUTIEN SCOLAIRE

La province de Sidi Kacem vise par le présent Appel à Manifestations d'Intérêt à sélectionner des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation basées dans la province de Sidi Kacem ou disposée à y travailler.

Compte tenu des faibles résultats obtenus par les élèves en difficulté se traduisant par un taux élevé de redoublement et d'abandon scolaire, l'INDH envisage de mener des actions de soutien scolaire, qui seront déployées par le tissu associatif chevronné en vue d'améliorer sensiblement le niveau de scolarisation des élèves bénéficiaires relevant des établissements scolaires du cycle primaire en milieu périurbain et rural défavorisés de la province de Sidi Kacem.

Les associations intéressées, pourront répondre à cet AMI pour pouvoir déployer leurs actions, à travers des contrats programme à durée limitée, et ce dans une ou plusieurs provinces.

Le processus de l'opération de soutien scolaire sera réalisé conformément aux termes et dispositions de la note de cadrage élaborée en l'objet et qui pourrait être consultée et retirée auprès de la DAS de la province.

Objectifs :

- Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire dans la perspective d'améliorer les indicateurs de scolarisation
- Impliquer les acteurs étatiques et les partenaires associatifs opérant dans le domaine de l'éducation et de l'amélioration de la qualité des apprentissages pour minimiser les répercussions négatives de ce phénomène sur le développement du capital humain de notre pays.

Activités :

Pour concrétiser le dispositif de soutien scolaire, un processus de mise en œuvre sera entrepris en concertation avec les partenaires concernés selon le calendrier suivant :

- Ciblage des écoles et élèves bénéficiaires ;
- Elaboration d'un programme pédagogique visant l'amélioration des acquis ;
- Recrutement et formation des animateurs ou des enseignants ;
- Dispense de cours de soutien **gratuit** aux élèves en difficulté d'apprentissage et ce, dans les langues et les mathématiques dans les établissements scolaires concernés en dehors des heures de classes via des éducateurs et animateurs qualifiés ;
- Sensibilisation des parents d'élèves ;

Critères d'éligibilité :

Critères généraux :

- Etre une association de droit marocain, indépendante de toute affiliation politique ou religieuse.
- Œuvrer dans le domaine de l'éducation depuis au moins 3 ans.

Critères administratifs et financiers :

- Disposer d'un statut juridique conforme à la réglementation en vigueur.
- Disposer d'une comptabilité conforme à la réglementation en vigueur.
- Etre conforme aux règles fiscales en vigueur.

Critères spécifiques :

- Disposer de ressources humaines qualifiées pour la mise en œuvre du projet.
- Avoir la capacité de gérer un projet visant au moins 500 élèves bénéficiaires.
- Présenter une étude de faisabilité du projet comportant la description, les actions détaillées, le budget, l'impact attendu et les indicateurs de suivi.

Le dossier de soumission doit être composé des pièces ci-après :

Dossier Juridique (Documents légalisés/ Copies conformes) :

- Récépissé définitif de dépôt du dossier de l'association
- Publication au journal officiel
- Statuts
- 2 derniers PV du conseil d'administration et/ou assemblée générale
- Liste à jour des membres du bureau dirigeants
- Liste à jour des administrateurs

DOSSIER FISCAL :

- Attestation d'ICE
- 2 dernières liasses fiscales
- Attestation de régularité fiscale

DOSSIER COMPLEMENTAIRE :

- Liste des bailleurs de fonds
- 2 derniers rapports d'activités ou de gestion
- Attestation du commissaire aux comptes (si comptes audités)
- Attestations de références ou labels (si disponibles)

DOSSIER SPECIFIQUE AU PROJET :

- Proposition détaillée de programme incluant
- Les réalisations antérieures de l'association en matière d'éducation (et plus spécifiquement de soutien scolaire, si applicable)

- Description du programme proposé : Quelles actions ? Quelle capacité ? Quelle cible visée ? Quel territoire d'intervention?
- Détail des ressources qui seront mises en œuvre pour sa réalisation (humaine, technique et financière)
- Impact attendu et indicateurs de mesure de cet impact

DOSSIER FINANCIER :

L'offre de prix relative à la prestation demandée doit parvenir dans un devis selon model ci-joint sous plis fermé et cacheté.

Les prestataires intéressés sont invités à fournir la documentation nécessaire et suffisante dans un dossier à déposer, sous pli fermé portant le nom et l'adresse du postulant ainsi que la mention « AMI POUR LA SELECTION DES ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE SOUTIEN SCOLAIRE » au **Secrétariat général de la province de Sidi Kacem, division des budgets et des marchés, service des marchés.**

Le délai de dépôt du dossier est fixé au 20/09/2021 à 16 heures. Passé ce délai, aucune autre demande ne sera prise en compte. Les demandes de clarifications sont à adresser à l'adresse électronique suivante : www.indhsidikacem.gov.ma, la liste des candidats retenus sera publiée sur le site web susmentionné.

CONTACT :

Pour toute information complémentaire au sujet du présent appel à manifestation, veuillez prendre attache avec le chef de la DAS relevant de la province de Sidi Kacem

province de sidi kacem - عمالة إقليم سكيكاسة
Téléphone : 0537392921/70 - الهاتف
Site Web : www.indhsidikacem.gov.ma الموقع الإلكتروني

N°7658/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA
CONSEIL PREFECTORAL

**Avis d'appel d'offres ouvert sur offres des prix
N° 03/2021**

Le 04 /10/ 2021 à 10 heures il sera procédé au siège du Conseil Préfectoral à la Préfecture de SKHIRATE-TEMARA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix « AMENAGEMENT DU CENTRE DE SANTE ELARGI D'AIN AOUDA »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires financières et du patrimoine, relevant du Conseil Préfectoral de Skhirate-Témara. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **15.000,00 DHS** (Quinze milles dirhams) TTC.

L'estimation est fixée à la somme de : **999.528,00 DHS** (Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt-huit dirhams) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation et la remise des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- *soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du conseil préfectoral
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité
- * soit les envoyer par envoi électronique via le portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.
- * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est exigé de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification faisant ressortir.

	Secteur	Qualification	Classe
Nouveau Système	A	A5	5

Il est prévu une **visite des lieux** relative à l'aménagement du centre de santé élargi d'Ainaouda objet du présent appel d'offres à l'intention des concurrents le **23/09/2021 à 11 heures.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N°7659/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA
CONSEIL PREFECTORAL
Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres des prix
N° 04/2021

Le 05 /10/ 2021 à 10 heures
il sera procédé au siège du
Conseil Préfectoral à la Pré-
fecture de SKHIRATE-TE-
MARA, à l'ouverture de
plis relatifs à l'appel d'offre
sur offres de prix « TRA-
VAUX D'AMENAGEMENT
EXTERIEUR ET
CONSTRUCTION DE LA
VOIE D'ACCÈS ET D'UN
PARKING AU NIVEAU
DU CENTRE DE SANTÉ
ÉLARGIE SKHIRATE»
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
service des affaires finan-

cières et du patrimoine, re-
levant du Conseil Préfectoral
de Skhirate -Témara. Il
peut être également télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchéspublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 5.000,00 DHS (Cinq mille
dirhams) .

L'estimation est fixée à la
somme de :299.742,00 DHS
(Deux cent quatre-vingt-
dix-neuf mille sept cent
quarante - deux dirhams)
TTC.

Le contenu ainsi que la pré-
sentation et la remise des
dossiers des concurrents
doivent être conforme aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°2-12-349
du 08 Joumada I 1434 (20
Mars 2013) relatif aux mar-

chés publics.
Les concurrents peuvent :
*soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre du Conseil Préfectoral
de Skhirat-Temara
*Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
Conseil Préfectoral de Skhi-
rat-Temara
* soit les envoyer par envoi
électronique via le portail
des marchés publics :
www.marchéspublics.
gov.ma.

* soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.
N° 7660/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

**AVIS DE REPORT ET DE RECTIFICATIF DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 57/2021/BG/PAZ**

**Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance
d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert
N°57/2021/BG/PAZ, relatif à : Travaux d'aménagement du siège du S.G de
la Province d'Azilal. Est reporté à la date du 23 Septembre 2021 à 12h au
lieu du 14 Septembre 2021 à 12h.**

**De même il est modifié comme suit : Les échantillons exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés
au Secrétariat Général de la Province d'Azilal au plus tard le 22 Septembre
2021 à 16h30min.**

N°7663/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE FKIH BEN SALAH
COMMUNE DE FKIH BEN SALAH

**AVIS RECTIFICATIF D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX N° 12/2021**

Le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah, porte à la connaissance des concurrents que concernant l'AOO N°12/2021 du 28/09/2021 à 11h relatif aux **TRAVAUX D'EXTENSION ET D'AMENAGEMENT DU LYCEE TIGNARI POUR RECEVOIR LA FACULTE DES SCIENCES A FKIH BEN SALAH, RESERVE AUX PME/ COOPERATIVES/UNIONS COOPERATIVES/AUX TAUX ENTREPRENEURS**, l'estimation des couts des travaux établie par le maître d'ouvrage TTC est de 5 460 000.00DH TTC (Cinq millions quatre cent soixante mille dirhams Toutes taxes comprises) au lieu de 5.262.000.00DH TTC (Cinq millions deux cent soixante-deux mille dirhams Toutes taxes comprises).

N°7661/PA

PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHLA
CAIDAT BENI OUARAINA
EL GHARBIA
COMMUNE DE MATMATA

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

La commune de Matmata organise les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 pour l'accès aux grades classés aux échelles de rémunération de 7 à 11 tels qu'ils sont repartis sur le tableau ci-dessous , ouverts aux fonctionnaires de la dite commune ayant au moins six (6) ans d'ancienneté dans leur grade au 23 Octobre 2021 .

Grade actuel des candidats	Grade de promotion	Nombre de postes	Dernier délais de dépôt des dossiers
Administrateur Adjoint (M.I)	Administrateur(M.I)	1	08/10/2021
Adjoint administratif 2° grade	Adjoint administratif 1° grade	1	
Adjoint administratif 3° grade	Adjoint administratif 2° grade	1	
Adjoint technique 3° grade	Adjoint technique 2° grade	1	

N°7662/PA

ROYAUME DU MAROC
المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Éducation Nationale et De la Formation Professionnelle Et De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ARIF DE LA REGION FES MUKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Le 30/09/2021 il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'AREF de la région Fès - Meknès, (Avenue tarik ibn ziad - Ain kadous fes) , à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des couts des prestations en DHS TTC	Heure d'ouverture des plis
21/INV/2021	Fourniture et pose de gerflex dans des salles de l'enseignement préscolaire relevant de la direction provinciale de My Yaacoub	20 000,00 (vingt mille) DH	335 923,20 dh ttc (trois cent trente cinq mille neuf cent vingt trois dh 20 cts ttc)	10h 00mn
22/INV/2021	Fourniture, installation et mise en service des systèmes solaires thermiques de production d'eau chaude sanitaire et des systèmes solaires photovoltaïques pour l'éclairage au niveau des Etablissements scolaires relevant de la direction provinciale de My Yaacoub	5 000,00 (cinq mille) DH	180 000,00(cent quatre-vingt mille) DH TTC	10h 30mn
23/INV/2021	- Etudes topographiques de onze unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Etudes topographiques d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Etudes topographiques de deux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	SIX CENT (600,00) DIRHAMS.	33 800,00 (trente-trois mille huit cent) DH TTC	11h 00mn
09/2021/DPMY	Achat de matériaux de construction, fournitures électriques, articles de plomberie et quincaillerie pour le compte de la direction provinciale MY YACOUB	5 000,00(cinq mille) DH	99 948,00 (quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quarante huit)DH TTC	11h 30mn

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yaacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yaacoub ;
-soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yaacoub ;
-soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°7664/PA

- Cession de part sociales extension de l'objet social transfert du siège social
- Démission, du gérant
- Nomination du nouveau gérant

Aux termes du PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 07/07/2021, il a été décidé la cession de la totalité des parts sociales qui sont de 1000 de la société dite TRANS GHALIF SARL de madame LALATHOUM KATIM 250part de HAMZA FEKAK 250 part de MOHAMED AMINE FEKAK 250part de ISMAIL FEKAK 250 part a monsieur YOUSSEF ESSAFI
- Extension de l'objet social de la société

- Transfert du siège social de la STE TRANS GHALIF SARL a lotissement salam1 bd Mohamed Zafaf TRA étage 4 Apt 30 Hay Anassi Casablanca

- Démission de monsieur Hamza Fekak du poste de gérant
- Nomination de monsieur Youssef ESSAFI nouveau gérant

- Transformation de la forme juridique en SARL AU

- Le dépôt légal effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 03/09/2021 sous numéro 791607, RC N° 387481.

N° 7674/PA

« AZMAK SARL AU »
AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000,00 dhs
SIEGE SOCIAL :
RESIDENCE BASMA 1
RDC IMM 27 N°1 AIN SEBAA, CASABLANCA
DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 06/07/2021 de la société « AZMAK SARL AU » au capital social de 10 000,00 dirhams, sise à Casablanca, RESIDENCE BASMA 1 RDC IMM 27 N°1 AIN SEBAA, a décidé ce qui suit :
Dissolution anticipée de la société.

Constatation de l'ouverture de la liquidation et désignation d'un liquidateur : Mr MASOUAK MOHAMED, titulaire de la CIN N°1391766.

Fixation du siège de liquidation à Casablanca, RESIDENCE BASMA 1 RDC IMM 27 N°1 AIN SEBAA. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 03/09/2021 sous le numéro 791601.

N° 7675/PA

EXPRESS ASSABIL « SARL AU »
CESSIONS DES PARTS SOCIALES & TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le procès verbal de l'AGE en date du 15/07/2021 de la société « EXPRESS ASSABIL SARL AU » immatriculée au Registre de Commerce de CASABLANCA sous N°181831 sise à Casablanca, N°8 IMM 100 GH11 ALBADR AIN SEBAA a décidé ce qui suit :

- Mr ESSAID ABJAO cède la totalité de (Mille) 1000 Parts sociale à Mr OUA-MAASSOU LAHCEN.

- Démission de Mr ESSAID ABJAO de ses fonctions de gérant et nommer pour une durée illimitée en qualité de gérant associé unique Mr OUA-MAASSOU LAHCEN, titulaire de la CIN N°P93189

- Transfert du siège social de la société à l'adresse suivante : CASABLANCA, PLATEAU DE BUREAU AL BADR IMM 106, 1ER ETAGE NR 2 AIN SEBAA.
- Mise à jours des statuts. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 03/09/2021 sous le numéro 791515.

N° 7676/PA

INTERNATIONAL CARE CARRYING SARL
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le procès verbal de l'AGE en date du 03/08/2021, de la société « INTERNATIONAL CARE CARRYING » SARL, au capital social de 100.000,00 Dirhams, immatriculée au Registre de Commerce de CASABLANCA sous N°485973, sise à Casablanca, 46 BD ZERKTOUNI 3ème ETAGE APT N°6, a décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social de la société :

Du : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3ème ETAGE APT N°6, CASABLANCA
Au : GH1 ENTREE 1 MAGASIN 3 RIAD EL OULFA EXTENSION 2, CASABLANCA.

- Mise à jour des statuts. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 03/09/2021 sous le numéro 791514.

N° 7677/PA

Constitution d'une - S.A.R.L.-

Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : BARBOURI CAVALLI CAFE suivant certificat négatif N° 2124925 du 29/06/2020

- Forme juridique : S.A.R.L AU

- Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000,00) de dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune attribuées à Mme IMANE AKHBIRIQ.

- Siège social : BD LAY-MOUNE ,HAY ESSAFA LOT LISSASFA LOT N°64 CASABLANCA

- Objet : La société a pour objet :

- L'exploitation d'un café, salon de thé, glacier avec restauration rapide.

- Durée 99 ans

- Gérance

Mr. ABIB MILOUD
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N°468903 et enregistré sous le numéro 742727 le 12/08/2020.

Pour extrait et mention N° 7678/PA

«MOULINS D'ISLY»

S.A.R.L

Au capital de 12.000.000 Dh, RC n°10304

Siège social: Oujda, Rte de Taza Lotissement

Es-salam BP 302

-Augmentation du capital social

-Réduction du capital social

L'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 02/08/2021, de la société «MOULINS D'ISLY» S.A.R.L dont le siège social est à Oujda, Rte de Taza lotissement Es-salam BP 302, a décidé de :

-Porter le capital social de 12.000.000 Dh à 17.900.000 Dh en l'augmentant de cinq million neuf cent mille (5.900.000) dhs par l'émission de cinquante-neuf mille (59.000) parts sociales

chacune par prélèvement sur des créances liquides et exigibles détenues par les associés.

Les nouvelles parts sociales à créer sont réparties entre

les associés au prorata des anciennes parts sociales.

-Réduire le capital social de dix-sept millions neuf cent mille (17.900.000) dhs à douze millions (12.000.000) dhs, en le réduisant de cinq millions neuf cent mille (5.900.000) dhs par l'annulation de cinquante-neuf mille (59.000) parts sociales pour absorption des pertes cumulées.

Les parts sociales annulées sont réparties entre les associés au prorata des anciennes parts sociales.

Suite à cette réduction, le capital social est fixé à la somme de douze millions (12.000.000,00) dh divisé en

cent vingt mille (120.000) parts de cent (100) Dh chacune.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce, RC n°10304 Oujda, le 02/09/2021.

N° 7679/PA

« SOCIETE EXPERT DU COMMERCE ET MARKETING »

Sarl au

Siège social : 167 BD

BOURGOGNE RES

BANA CASABLANCA.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le : 23/08/2021, l'associé unique de la société «

SOCIETE EXPERT DU

COMMERC

ET MARKETING »

COMMERC ET MARKETING » société à responsabilité limitée d'associé unique a décidé :

1. de céder de 500 parts sociales de Mr. LOUKMAN Nawfal à : Mr. EL AT-LASSI Zakaria.

2. Demission de gérant: Mr. LOUKMAN Nawfal.

3. Nomination de nouveau gérant unique de la société: Mr. EL AT-LASSI Zakaria
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, en date du 08/09/2021 sous le numéro 388 645.

Pour mention et avis.

N° 7680/PA

Royaume du Maroc
Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
AREF de Casablanca, Secteur
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS au "rabais ou à majoration" N° 09/1/21

Il sera procédé le **01 Octobre 2021 à 10 heures**, dans les Locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'Ouverture, , des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabais ou à majoration" relatifs aux **Travaux d'Aménagement de salles de ressources pour la qualification et le soutien au profit des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques au sein des écoles primaires : IBN BATTOUTA, IBN ZAYDOUNE, YATHRIB, relevant de la Direction Provinciale EL FIDA MERS SULTAN.**

L'estimation du Maître d'ouvrage : **209 328,00 dirhams TTC (deux cent neuf mille trois cent vingt-huit dirhams, Toutes taxes comprises).**

Le Montant de la Caution Provisoire : **5000,00 dirhams (cinq mille dirhams)**

Les concurrents doivent produire l'originale ou la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Equipement et du transport tel que décrit au tableau suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A 5	5

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine de la direction provinciale El Fida Mers Sultan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Administratives, Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine de la direction provinciale EL FIDA MERS SULTAN, sise à l'adresse précitée ; soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ; soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°7681/PA

ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Éducation Nationale et De la Formation Professionnelle
Et De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Modification CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Maitre d'ouvrage : Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
Année budgétaire : 2021
Conformément à l'article 14 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics, Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2021 est incrementé par les appels d'offres ouverts le suivant :

TRAVAUX

Travaux	Description	Communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	Coordonnées
	Fourniture et pose de gersflex dans des salles de l'enseignement préscolaire relevant de la direction provinciale de My Yaacoub	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	
	Fourniture, installation et mise en service des systèmes solaires thermiques de production d'eau chaude sanitaire et des systèmes solaires photovoltaïques pour l'éclairage au niveau des Etablissements scolaires relevant de la direction provinciale de My Yaacoub	Différentes communes	A.O.O	ANNEE BUDGETAIRE 2021	S.A.A.F.C.E.P Tel 05.35.64.50.62

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL
Maitre d'ouvrage : Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
Année budgétaire : 2021

N°7682/PA

* FRELUG *

Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique
Au capital de 300 000,00 dirhams
Siège Social : Douar Ouled Khaddou, Route Moulay Thami, Oulad Azouz, Province Nouacer.
Continuité de la société
• Suivant Procès Verbal de la Décision de l'Associé Unique en date du 22 juin 2021, il a été décidé ce qui suit :
Décision de continuité de la société dans le cadre des dispositions de l'article 86 de la loi du 13 février 1997.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 16 juillet 2021 sous le numéro 787316.

N° 7683/PA

* FRELUG *

Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique
Au capital de 300 000,00 dirhams
Siège Social : Rez-de-chaussée, Lot n°121
Zone Industrielle Dar Bouazza - Casablanca
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
• Suivant Procès Verbal de la Décision de l'Associé Unique en date du 02 juin 2021, il a été décidé ce qui suit :
- Transfert du siège social à l'adresse suivante : Douar Ouled Khaddou, Route Moulay Thami, Oulad Azouz, Province Nouacer.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 16 juillet 2021 sous le numéro 787315.

N° 7684/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 04/08/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :
Dénomination : «CORPO TECHNOLOGY» SARL AU.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : CONSEIL INFORMATIQUE RESEAUX ET TELECOMMUNICATION.
NEGOCIANT.
Siège Social : CASABLANCA, RUE SOUMAYA IMM 82,2ème ETG N 4 QUARTIER PALMIER.
Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
Mr: ABDERRAHMANE OUHAMMOU : 100.000,00 DHS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.
Gérance : Mr ABDERRAHMANE OUHAMMOU désigné comme gérant pour une durée illimitée.
Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 515109.

N° 7685/PA

« ELM LINKS SARL »
AU CAPITAL DE 5000.000,00 DH
ZONE INDUSTRIELLE, ROUTE NATIONALE N° 2 SELOUANE, NADOR.
R.C N° : 8341
AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL
I/ Aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Nador au siège social le 27 Août 2021 les associés de la société dite : « ELM LINKS » société à responsabilité limitée ont décidé :

Approbation de l'opération de donation de parts sociales entre associés ;
Monsieur EL MADDARSI MOSTAFA fait donation, sur les 7.500 parts sociales qu'il détient dans la société, de 2.500 parts sociales, au profit de Madame HAMDI NAIMA, de 2.500 parts sociales, au profit de Monsieur AHMED YASSINE EL MADDARSI et de 2.500 parts sociales, au profit de Monsieur MARWAN EL MADDARSI
La modification des articles N°6 et 7 des statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1er instance de Nador le 07/09/2021 sous le N° 3887

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7686/PA

PALAIS WEST EQUIPEMENT "S.A.R.L AU"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 16/08/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION PALAIS WEST EQUIPEMENT "S.A.R.L AU"
OBJET : NEGOCIANT.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune ;
Mr ZAHRAOUI ALLAL... 1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr ZAHRAOUI ALLAL.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.
RC N°514187.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7687/PA

RECOURVAGE "S.A.R.L AU"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 04/08/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : RECOURVAGE "S.A.R.L AU"
OBJET : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7688/PA

1000 parts de 100 DHS chacune ;
- Mr RIDA ABBAALI... 1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr RIDA ABBAALI.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.
RC N°513597.
Pour extrait et mention

N° 7688/PA

«MOSFET» S.A.R.L AU SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: 9, RUE IMAM AL HARAMAIN, BD YACOUB EL MANSOUR - CASABLANCA
RC : 407701
IF : 26045572
DONATION DE PARTS SOCIALES
En date du 24/06/2021 M. Mounir FILALI a fait donation de deux (02) parts sociales lui appartenant dans la société « MOSFET » S.A.R.L AU, au profit de :
1/ Mlle Lynn FILALI, de nationalité marocaine, née le 20 Avril 2019 à Casablanca, 6 Rue El Jihani Etg 3 Quartier Racine représentée par son père, Monsieur Mounir FILALI.
01 part
2/ Mlle Eyla FILALI, de nationalité marocaine, née le 02 Octobre 2020 à Casablanca, 6 Rue El Jihani Etg 3 Quartier Racine, représentée par son père, Monsieur Mounir FILALI.
01 part.
En conséquence de ce qui précède, les articles « 6 » et « 7 » des statuts se trouvent modifiés.
Suite à cette donation des parts sociales, l'associé unique constate le passage de la société d'une S.A.R.L AU à une S.A.R.L.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 04/08/2021, sous le numéro 789025.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7688/PA

«MAN'S CLAW» S.A.R.L SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: AVENUE AL HACHMI EL FILALI (PROLONGEMENT) BD TADDART) RESIDENCE ARCADIA QUARTIER CALIFORNIE - CASABLANCA
CONSTITUTION DE SOCIETE
Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 04/06/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : «MAN'S CLAW» S.A.R.L.
OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :
• La coiffure pour Hommes;

N° 7689/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 04/2021/BG
Le Mercredi 05 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8.000,00 Dhs (Huit mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7690/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 04/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent quatre vingt et onze mille six cent quatre vingt dhs TTC (691.680,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7691/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Jeudi 07 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : La création d'un centre préscolaire à l'école Brahma Charkawa, à la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7692/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7693/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

• Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Avenue Al Hachmi El Filali (Prolongement BD Taddart) Résidence ARCADIA Quartier Californie - CASABLANCA.
Chacun des associés de la société ont effectué les apports en numéraire suivants:
- La société ARCADIA CAPITAL SARL AU 9.900,00 DHS
La somme de neuf mille neuf cent dirhams
- Madame Ritaj EL HASOUNY : 100,00 DHS
La somme de cent dirhams
Soit au total la somme de dix mille dirhams
10.000,00 DHS
DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.
ANNEE SOCIALE : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
GERANCE : - Monsieur Aziz EL HASOUNY
La société sera engagée par sa seule signature.
BENEFICÉS : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATICULATION AU RC :
Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 01/07/2021 sous le n°785111.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7693/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7694/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7695/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7696/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7697/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7698/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7699/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7700/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2021/BG
Le Mercredi 06 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement extérieur du siège de la Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante sept mille trois cent quatre vingt dhs TTC (547.380,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre mille cinq cent soixante cinq dhs 27 cts TTC (504.565,27 dhs)
Le contenu, la présentation

N° 7701/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRE DES
PRIX EN SEANCE
PUBLIQUE N°
25/DRAO/2021
Le 05/10/2021 à 10 heures,
il sera procédé au siège de
la Direction Régionale de
l'Agriculture de l'Oriental à
Oujda à l'ouverture des plis
relative à l'appel d'offres
sur offres de prix relatif aux
TRAVAUX D'EQUIPE-
MENT DE TROIS POINTS
D'EAU EN SYSTEMES DE
POMPAGE SOLAIRE
DANS LES COMMUNES
DE BOUGHRIBA ET
CHOUHIA DANS LA

PROVINCE DE BERKANE
RELEVANT DE LA ZONE
D'ACTION REGIONALE DE
L'AGRICULTURE DE
L'ORIENTAL en lot unique
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de service de la logistique
de la Direction Régionale de
l'Agriculture de l'Oriental à
Oujda Bd LOUJIDI Moustapha,
Route AOUINT ESS-
RAK BP 704 Oujda, il peut
être également téléchargé à
partir du portail du marché
de l'état [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).
- le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
: dix mille dirhams (10
000,00 Dh) TTC.
- l'estimation des couts des
prestations est de : 533

052.00 dhs) cinq cent
trente-trois Mille cin-
quante-deux dirhams TTC.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°02-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité Bd LOUJIDI Moustapha,
Route AOUINT ESS-
RAK BP 704 -Oujda ;
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de la Direction
Régionale de l'Agriculture
de l'Oriental à Oujda.
-Soit les transmettre par voie

électronique dans les condi-
tions prévues à l'arrêté du
Ministre de l'Economie et
Finances 14.20 du 4 septem-
bre 2014.
- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la

séance et avant l'ouverture
des plis.
La documentation, prospec-
tus et notices devis descrip-
tif exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés ou envoyée au
Siège de la DRA de

l'Oriental à Oujda le
04/10/2021 avant 16
heures 30min
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règlement
de Consultation.
N° 7694/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère De L'agriculture Et De La Pêche Maritime,
Du Développement Rural Et Des Eaux Et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal

**AVIS DE CORRECTION
DE L'AOO N° 11/2021/DPA/4/FIDA
Du 22/09/2021 à 10h**

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Beni-Mellal informe le public de la correction de l'AOO N°11/2021/DPA/4/FIDA du 22/09/2021 à 10 H. Objet : Travaux de création des points d'eau :

Création de Quatre citernes enterrées et abreuvoirs à la commune territoriale de Boutferda, dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDRMA), province de Beni Mellal. Comme suit :

- la visite des lieux aura lieu le 09/09/2021 à 9H au lieu de 09/09/2021 à 10h

N°7697/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Education nationale de la Formation professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Education et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Youssoufia

AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES

Le 05 /10/2021 à partir de Onze heures (11h), il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales pour :

consultation architecturale N°	OBJET	Budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser	Date d'ouverture des plis
19/2021/Y/INV	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de Trente Deux (32) espaces d'enseignement préscolaire au sein d'établissements primaires, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF-MS.	4.320.000,00 DH (Quatre Millions Trois Cent Vingt Mille Dirhams)	05/10/2021 à Onze heures (11h)
20/2021/Y/INV	Etudes architecturales et suivi des travaux de remplacement de Soixante-dix (70) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF-MS	8.925.000,00 DH (Huit Millions Neuf Cent Vingt Cinq Mille Dirhams)	05/10/2021 à Treize heures (13h)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé, dans le bureau d'ordre de la DP de Youssoufia rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N°7698/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Région de Beni Mellal - Khenifra
Province de Beni Mellal
Commune de Ouled yaich

AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO

Le président de la commune d'oulad yaich avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par : **البوزكراوي هشام**

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité : **الحداثة والثلحيم**

Au local situé à : **PROVINCE DE BENI MELLAL ,COMMUNE D'OUALAD YAICH, ملال اولاد احميدة اولاد بعيش بني ملال**

Un registre des observations est mis à la disposition du public à la commune d'oulad yaich au service économique.

N°7695/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Région de Beni Mellal - Khenifra
Province de Beni Mellal
Commune de Ouled yaich

AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO

Le président de la commune d'oulad yaich avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par : **القرضي عبد الرزيم**

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité : **الاستوديو لتسجيل الموسيقى**

Au local situé à **PROVINCE DE BENI MELLAL ,COMMUNE D'OUALAD YAICH, ملال دوار الرقابة اولاد بعيش بني ملال**

Un registre des observations est mis à la disposition du public à la commune d'oulad yaich au service économique.

N°7696/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
Délégation Provinciale
Elkelaas Sraghna

**السلكة المغربية
وزارة الصحة
المندوبية الإقليمية
قاعة السراغنة**

**Avis D'Appel D'Offres Ouvert
N07/2021**

Le mercredi 27octobre 2021 à 10 heures matin, il sera procédé, à la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'EL KELAA SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de prix concernant :

L'Externalisation des prestations :

- D'accueil, et d'orientation
- D'Appui de Gestion Administrative
- De soins infirmier

Pour le compte du CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL D'EL KELAA SRAGHNA ET LA DELEGATION PROVINCIALE DE SANTE D'EL KELAA SRAGHNA. Réparti en deux lots.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province d'EL KELAA SRAGHNA. il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N° AD	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC
07/2021	LOT N°1 : Externalisation des prestations d'accueil, et d'orientation et D'appui de gestion administrative pour le compte du CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL D'EL KELAA SRAGHNA ET LA DELEGATION PROVINCIALE DE SANTE D'EL KELAA SRAGHNA.	11 000,00 ONZE MILLES DHS	762 820.80 SEPT CENT SOIXANTE DEUX MILLE HUIT CENT VINGT DIRHAMS ET 80 CTS.
	LOT N°2 : Externalisation des prestations de soins infirmiers pour le compte du CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL et les établissements des soins de sante primaires relevant du SRES à la province d'EL KELAA SRAGHNA	40 000.00 QUARANTE MILLE DHS	3 051 283.20 TROIS MILLION CINQUANTE ET UN MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT TROIS DIRHAMS ET 20 CTS

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la délégation de santé à EL KELAA SRAGHNA.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les soumettre par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation.

N°7699/PA

Constitution d'une société « Conceptions Réalisations Etudes Automatismes Techniques » Société à responsabilité limitée d'associé unique Aux termes d'un acte SSP en date du 26-08-2021, il a été constitué la société à responsabilité limitée d'associé unique « Conceptions Réalisations Etudes Automatismes Techniques » S.a.r.l. d'au aux caractéristiques suivantes :

- Dénomination : « Conceptions Réalisations Etudes Automatismes Techniques »
- Forme juridique : Société à responsabilité limitée d'associé unique
- Siège social : 128, Rue El Araar Etage 2 Bureau 6 Casablanca
- Objet : Conceptions Réalisations Etudes Automatismes Techniques
- Capital social : 100.000,00 DH (Cent mille dirhams)
- M. Abdessamad Hicham : 1000 parts
- Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Gérance : La société est gérée pour une durée illimitée par :
- M. Abdessamad Hicham : Gérant

Le N° du registre de commerce du tribunal de Casablanca est : 515033.

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
«MORYWOOD»
S.A.R.L.A.U
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL
DE 1 000 000.00 DH
SIEGE SOCIAL: N°280
APPT 1 LOT RITA BOUZNKA.
RC : 5067 IF: 24928061
Au siège social : N°280 APPT 1 LOT RITA BOUZNKA, les associés de la société à responsabilité limitée «MORYWOOD» SARLAU. A décide ce qui suit :
Cession des parts sociales : L'associé unique prend acte de cession de 10000 parts sociales au profit de Mr. YASSIR KHEDDAD, de nationalité MAROCAINE, né le 10/03/1992, à BENSLIMANE, Titulaire de la CIN N° TA121206, demeurant à HAY EL QODS RUE 03 NR 15 BLOC C BENSLIMANE.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1ère instance DE BENSLIMANE sous le N°471 RC N°5067.
N° 7701/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE

DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTALE DELEGATION PROVINCIALE DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021/DMSD
Le 13/10/2021 à 11 h , il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale de la Santé de Driouch, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Achat et pose des prothèses auditives destinées aux personnes en situation de Handicap auditif relevant de la province de Driouch.
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le cautionnement provisoire est fixé à : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Trente Deux Mille dirhams (132 000,00 dhs) ;
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma> avant le 13/10/2021 à 11 h.
La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch au plus tard le 12/10/2021 avant 16 h 30.
Le dépôt, ouverture et évaluation des dossiers des concurrents peut être effectué par voie électro-

nique sur le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions des articles 148 et 149 du décret n°2-12-349 et l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 7702/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

AEP des douars relevant des communes territoriales BNI SMIH, M'TIOUA et AMTAR à partir du forage JEBHA (province de CHEFCHAOUEN).
Lot n°7: Equipement 2.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 83 DR9/CE/A/2021 à Lot unique
Séance publique

Avis Report

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi 29 Septembre 2021 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 22 Septembre 2021 à Dix (10) heures du matin**, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger

N°7704/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education nationale de la Formation professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Education et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Youssoufia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 18/2021/Y/INV

Le 04/10/2021 à Onze heures (11h), il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° **18/2021/Y/INV** en **Deux lots séparés** concernant:

Lot	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage
01	Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de remplacement de Soixante-dix (70) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF-MS.	237.000,00 DH - TTC (Deux Cent Trente Sept Mille Dirhams)
02	Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de construction de Trente-deux (32) salles de classe préscolaire au sein d'établissements primaires, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF-MS.	111.000,00 DH - TTC (Cent Onze Mille Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité ;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du **règlement de la consultation**, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du **certificat de qualification et de classification** faisant ressortir:

Activité	Qualifications demandées	Catégorie exigée	
		Lot 1	Lot 2
EG : Etudes géotechniques	EG1	3	4
CQ : Contrôle de qualité	CQ1	3	4

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de la consultation.
N°7703/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.05 : Tinoubka
07.40 : Ichaa Mamlaka
08.35 : Amouddou
09.30 : Oujouh Midelt
10.00 : Yakout et Aanbar Ep 29
11.00 : Edition spéciale élections 2021
11.30 : L'usine Ep 10
12.05 : Serba Ep 10
12.40 : Zouaji mouhal Ep 11
13.00 : JT Addahira
13.20 : Oyoune Ghaima Ep 4
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.45 : Alaf Mrahba
15.45 : Dhek Aala Rassek Ep 19
15.50 : Dhek Aala Rassek Ep 20
16.00 : Edition spéciale élections 2021
16.25 : Al Haoudaj Larrache

17.20 : Amakin Fi dakira
18.20 : Oujouh Azrou
19.00 : JT en Français
19.20 : L'usine Ep II
19.50 : Serba Ep 11
20.25 : Zouaji mouhal Ep 13
20.40 : Zouaji mouhal Ep 14
21.00 : JT Principal
22.00 : Edition spéciale élections 2021
00.00 : Dernier bulletin d'information
00.30 : Salef Adra Ep 1
01.30 : Al Haoudaj Larrache
02.25 : Serba Ep 11
03.00 : L'usine Ep II
03.30 : Yakout et Aanbar Ep 29
04.30 : Tinoubka
05.00 : Ichaa Mamlaka
06.00 : Amouddou

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
06:25:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
06:55:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING
08:05:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
09:10:00 : FEUILLETON : Hdidane 3INDA AL FARA3INA
09:45:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
09:50:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim
10:30:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
11:05:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING
12:00:00 : SERIE : QISSARIYAT OUFELLA

12:35:00 : METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
14:15:00 : NEWS : ECO NEWS
14:20:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:30:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
15:50:00 : FEUILLETON : Hdidane 3INDA AL FARA3INA
16:20:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim
17:20:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:40:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
17:50:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:25:00 : FEUILLETON : AT-

TOYOUR AL MAJROUHA
19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : QUE DU SPORT
20:50:00 : BULLETIN METEO
20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:50:00 : MAGAZINE : SPECIALE ELECTIONS
23:40:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
00:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
01:10:00 : TELEFILM : LAYLAT AL 3OMR
02:40:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
03:40:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA
04:30:00 : SERIE : Al boued al akhar



Sport

CAN de volley-ball

Le Six national vise une place au Mondial

La sélection marocaine de volley-ball devait entamer, hier à Kigali, le 1er tour du Championnat d'Afrique des nations (CAN) en défilant la formation tanzanienne en match d'ouverture du groupe D.

L'international Mohamed Hechdadi et ses coéquipiers, en quête d'un ticket pour le prochain Mondial, évolueront dans un groupe jugé équilibré en compagnie de la Tanzanie, du Kenya et de l'Égypte.

Les Lions de l'Atlas prennent part à cette échéance continentale avec une jeune équipe composée de joueurs locaux mais aussi de joueurs expérimentés évoluant dans des championnats européens et des pays du Moyen-Orient.

La liste retenue par le nouveau coach de la sélection nationale, Nicolas Matijasevic, comprend Mohamed Hechdadi, qui a accumulé une grande expérience dans plusieurs championnats sud-américains et européens et cinq joueurs évoluant dans les championnats français, espagnol et égyptien.

Deux joueurs de l'AS FAR, deux du COD Meknés, deux du Fath Union Sport et un de l'OC Safi sont présents également dans la liste pour ce championnat qui se déroule du 7 au 16 septembre dans la capitale rwandaise.

La tâche des volleyeurs marocains ne s'annonce pas facile vu qu'ils n'ont effectué qu'un seul rassemblement depuis 2019 avant de se retrouver au Rwanda pour préparer cette échéance africaine aux enjeux décisifs.



La Tunisie double tenante du titre (2017 et 2019) a hérité du Nigeria, de l'Éthiopie et du Sud Soudan à l'issue du tirage au sort effectué lundi soir. Le Cameroun, finaliste malheureux de la dernière édition, évolue dans le groupe C en compagnie de la RD Congo, du Mali et du Niger.

Le Rwanda, pays hôte, dispute le 1er tour de ce championnat dans le groupe A aux côtés du Burkina Faso, du Burundi et de l'Ouganda.

Les premières équipes du tournoi se qualifient directement à la prochaine Coupe du monde de la discipline, prévue en 2022 en Russie.

Qualifs du Mondial-2022

La France se rassure, les Pays-Bas s'amuse



L'équipe de France s'est rassurée contre la Finlande grâce à une victoire avec la manière (2-0), alors que les Pays-Bas ont déroulé contre la Turquie (6-1) mardi lors des qualifications pour le Mondial-2022.

Les champions du monde, qui restaient sur cinq matches nuls consécutifs et des prestations tout sauf convaincantes, ont réagi pour dominer leur dauphin finlandais et prendre sept points d'avance en tête du groupe D, alors que la Finlande compte deux matches de moins.

Les Bleus ont fait la différence grâce à un doublé d'Antoine Griezmann (25e, 54e) lors

d'une partie maîtrisée, marquée par la bonne performance du Milanais Théo Hernandez pour sa première sélection.

De leur côté, les Pays-Bas se sont livrés à une démonstration face à une Turquie qui a nagé en plein cauchemar toute la soirée: après l'ouverture du score sur une combinaison géniale entre Memphis Depay et Klaassen (1e), les deux hommes ont inversé les rôles pour doubler la mise (16e) avant que Memphis, avec un triplé, Til et Malen ne portent le score à 6-1.

Réduits à 10 juste avant la pause, les coéquipiers de Burak Yilmaz n'ont rien pu faire et laissent la première place de leur groupe

aux Néerlandais (13 points), leaders à la différence de buts devant des Norvégiens intraitables contre la modeste équipe de Gibraltar (5-1), dans le sillage de la star nationale Erling Haaland, auteur d'un triplé.

Bien que privé de Cristiano Ronaldo, suspendu après une accumulation de cartons jaunes, le Portugal s'est imposé 3-0 au terme d'une rencontre largement dominée, que les coéquipiers de Bruno Fernandes se sont rendus facile dès le début de match en se détachant grâce à des réalisations de Bernardo Silva, d'une jolie aile de pigeon (26e), et d'André Silva (31e). Diogo Jota a ensuite alourdi l'écart (75e) pour un succès qui permet aux Portugais de prendre seuls la tête du groupe A.

La Serbie, tenue en échec par l'Irlande (1-1), perd du terrain et se retrouve à deux points du Portugal.

Le Danemark, demi-finaliste de l'Euro-2020, reste sur son impressionnante dynamique, avec un sixième succès en autant de rencontres lors de ces éliminatoires. Les Danois ont aisément dominé Israël 5-0, permettant à l'Écosse de s'emparer de la 2e place après une victoire précieuse, 1-0 en Autriche.

En tête du groupe H, la Russie et la Croatie continuent d'avancer, victorieuses respectivement de Malte (2-0) et de la Slovénie (3-0), comptant 13 points chacune, alors qu'une confrontation opposera les deux équipes lors de la dernière journée.

Ceci intéresse le Onze national

La Guinée-Bissau s'impose à Oumhourman

La Guinée-Bissau s'est imposée en déplacement face au Soudan sur le score de 4 buts à 2, mardi à Oumhourman, pour le compte de la 2e journée (groupe I) des éliminatoires africaines du Mondial-2022 de football.

Les Djurtus se sont imposés grâce à des buts signés Piqueti (8e, 39e), Frédéric Mendy (11e) et Mama Balde (82e), tandis que les Soudanais ont marqué leurs buts grâce à Abdel Rahman (55e, 90+2e).

Après leur match nul à domicile face à la Guinée (0-0), les Bissau-Guinéens prennent la tête de la poule 1 avec 4 points, en attendant la rencontre devant opposer la Guinée (3e/1 pt) au Maroc (2e/3 pts), reportée par la Confédération africaine de football et la FIFA.

Lors de la première journée, le Maroc avait battu le Soudan à domicile par 2 buts à 0.

Éliminatoires du Mondial 2022

Résultats complets de la zone Afrique

Voici les résultats complets de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 (zone Afrique) de football, disputée dimanche, lundi et mardi :

Dimanche 5 septembre :

(Gr-E) : Rwanda - Kenya 1-1
(Gr-H) : Togo - Namibie 0-1
(Gr-F) : Gabon - Égypte 1-1

Lundi 6 septembre :

(Gr-A) : Djibouti - Niger 2-4
(Gr-J) : Bénin - RD Congo 1-1
(Gr-E) : Ouganda - Mali 0-0
(Gr-C) : Centrafrique-Libéria 0-1
(Gr-I) : Guinée - Maroc (reporté)
(Gr-G) : Afrique du Sud - Ghana 1-0
(Gr-D) : Côte d'Ivoire - Cameroun 2-1

Mardi 7 septembre :

(Gr-B) : Zambie - Tunisie 0-2
(Gr-D) : Malawi - Mozambique 1-0
(Gr-J) : Tanzanie - Madagascar 3-2
(Gr-B) : Guinée Equatoriale - Mauritanie 1-0
(Gr-G) : Éthiopie - Zimbabwe 1-0
(Gr-H) : Congo - Sénégal 1-3
(Gr-C) : Cap-Vert - Nigeria 1-2
(Gr-F) : Angola - Libye 0-1
(Gr-I) : Soudan - Guinée Bissau 2-4
(Gr-A) : Burkina Faso - Algérie 1-1

Futsal

L'EN s'incline face au Japon

L'équipe nationale de futsal s'est inclinée face à son homologue japonais sur le score de 3 buts à 0, mardi à Birstonas en Lituanie, en match amical.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la préparation des hommes de Hicham Dguig pour le Mondial de futsal qui aura lieu du 12 septembre au 04 octobre en Lituanie.

Lundi, l'équipe nationale a pris le meilleur sur le Vietnam par 2 buts à 1.

Lors de la phase finale du Mondial, la sélection marocaine évoluera dans le groupe C aux côtés des Îles Salomon, de la Thaïlande et du Portugal.

Le WAC pour défendre sa couronne



Le Wydad de Casablanca (WAC), champion du Maroc en titre, entamera la prochaine saison de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, qui débutera vendredi prochain, avec l'ambition affichée de conserver sa couronne et de partir à l'assaut du titre africain en Ligue des champions.

Le WAC a largement remanié son effectif lors du mercato estival en vue d'entamer sous de bons auspices la nouvelle saison de la Botola.

Après le départ du coach tunisien Fouzi Benzarti et l'arrivée de Walid Regragui, dans la foulée notamment de l'échec cuisant des Rouge et Blanc en demi-finale de Ligue des champions (éliminés par le club sud-africain de Kaizer Chiefs), le club casablancais semble déterminé à défendre son titre national et à retrouver sa place légitime sur le podium africain.

A cet égard, l'ancien coach du FUS de Rabat aura la lourde tâche de former une équipe solide et homogène, tout en tentant d'éviter de commettre les mêmes erreurs que son prédécesseur.

En fait, le WAC jouait la saison écoulée sur trois fronts (Ligue des champions, Coupe du Trône et Botola) et s'est vu brusquement éliminé des

deux premières compétitions pour se contenter du titre national.

Les Rouge et Blanc évolueront sans leur meilleur buteur Ayoub El Kaabi, qui jouera en Turquie, dans les rangs de Hataspour, et sans une autre pièce maîtresse, à savoir le milieu de terrain Walid El Karti qui aurait rejoint la formation égyptienne du Zamalek.

Il va sans dire que ces deux départs pèseront lourdement sur le banc wydad, mais les arrivées d'autres joueurs à l'instar de Salaheddine Benyechou, en provenance de l'Olympic Safi, Jalal Daoudi (AS FAR) et Reda Jaadi (FUS Rabat), entre autres, vont certainement donner du sang neuf au contingent wydad.

Ainsi, Ben Yechou (21 ans), qui a entamé en fanfare la saison écoulée en marquant un super hatrick en faveur de l'OCS contre le Difaâ El Jadida lors de la première journée, aura la possibilité de briller davantage en évoluant dans un grand club du calibre du WAC.

En prévision de cette saison, le club a jeté son dévolu sur la ville de Saïdia pour bien peaufiner ses armes.

A cette occasion, il a disputé le tournoi feu Ahmed Antifit, l'occasion pour le nouveau coach d'avoir une vision plus claire sur le niveau des diffé-

rents joueurs et de combler les éventuelles lacunes.

Ainsi, le club casablancais a réussi à décrocher le titre de ce tournoi amical de pré-saison, organisé par le Racing Athlétique Club (RAC) et délocalisé à Berkane.

Le tournoi a connu la participation de la Renaissance de Berkane, du Youssoufia de Berrechid et du RAC de Casablanca.

Décidément, l'enjeu est de taille pour le nouvel entraîneur en vue de former une équipe compétitive, capable de rivaliser au plus haut niveau, notamment sur la scène africaine. Et c'est pour cette raison que Regragui semble avoir mis tous les armes à contribution en vue de hisser les capacités physiques de ses joueurs.

L'équipe a disputé la semaine passée un match amical face à un grand ténor du football africain, en l'occurrence le TP Mazembe de la RD Congo, qui s'est soldé par un nul blanc.

Les coéquipiers de Reda Tagnaouti ont joué un autre match contre l'Olympic de Safi, remporté par les Wydads 2-1.

Lors de la première journée de cette saison, le WAC croisera le fer avec l'Ittihad de Tanger.

Le Wydad est le club qui détient le record de titres de champion du Maroc, avec 21 sacres depuis 1948, dont 16 depuis la création de la Fédération Royale

marocaine de football en 1956, devant l'AS FAR (12) et le Raja de Casablanca (12), alors que le KAC de Kénitra et le Moghreb de Fès sont à égalité (4).

Fiche technique du WAC

- Nom du club : Wydad Athletic Club
- Date de création : 1937
- Couleur du club : Rouge et Blanc
- Stade : Complexe sportif Mohammed V (52.000 spectateurs)
- Président du club : Saïd Naciri
- Entraîneur : Walid Regragui
- Palmarès du club :

Botola : Champion 21 fois dont 16 après la création de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) – 1957, 1966, 1969, 1976, 1977, 1978, 1986, 1990, 1991, 1993, 2006, 2010, 2015, 2017, 2019, 2021 – et cinq fois avant la création de la FRMF– 1948, 1949, 1950, 1951, 1954.

Coupe du Trône : Champion 9 fois – 1970, 1978, 1979, 1981, 1989, 1994, 1997, 1998, 2001.

Coupe Mohammed V : 1979.

Ligue des Champions Africaine : 1992, 2017.

Supercoupe de la CAF : 2018

Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupe : 2002

Championnat arabe des clubs champions : 1989

Supercoupe Arabe : 1990

Coupe afro-asiatique des clubs : 1993

Championnat d'Afrique du Nord : 1948, 1949, 1950

Coupe d'Afrique du Nord : 1948

- Principaux recrutements :

Juvhel Tsoumou, Salaheddine Ben Yechou, Jalal Daoudi, Reda Jaadi.

Le Raja entretient l'espoir de renouer avec le titre



Le Raja de Casablanca entamera la saison 2021-2022 de la Botola Pro D1 "Inwi" dans l'euphorie des deux sacres internationaux remportés lors de la saison sportive écoulée, à savoir la Coupe de la CAF et la Coupe arabe, tout en aspirant à remporter le titre national qui a échappé à son palmarès au profit de son rival éternel le Wydad de Casablanca.

Vainqueur de la Coupe Mohammed VI des clubs arabes champions face à l'Ittihad de Jeddah (4-4, 4-3 t.a.b) et de la Coupe de la Confédération africaine en battant l'équipe algérienne de la Jeunesse Sportive de Kabylie (2-1), les coéquipiers d'Anas Zniri n'espèrent pas mieux pour entamer la nouvelle saison dans une ambiance exceptionnelle.

Toutefois, le club casablancais, qui a

connu une année difficile après le départ du président Jaouad Ziyat au début de la saison écoulée, essaie toujours de réorganiser ses rangs, sous la direction de Rachid Andaloussi, en prévision de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14 septembre.

Financièrement, le club a pu remettre, en partie, sa comptabilité sur les rails grâce à l'onéreuse Coupe arabe et la prime de la Coupe de la CAF, ainsi qu'au montant alléchant des transferts de ses deux stars Soufiane Rahimi, au club émirati d'Al Ain, et Ben Malango, qui évoluera également aux Emirats arabes unis au sein du club de Sharjah SC.

Après le départ des deux piliers de l'attaque des Verts, la tâche de l'entraîneur tunisien, Lassaad Chabbi, qui bénéficie

toujours de la confiance du Raja après une saison exceptionnelle, ne sera pas facile pour combler le vide que laisseront Rahimi et Malango, qui comptabilisent à eux seuls 30 buts et 18 passes décisives en Botola pro D1 (2020-2021).

Le milieu de terrain Ayoub Nanah et l'ailier Noah Sadaoui ont également quitté le navire, pour jeter l'ancre respectivement au FUS de Rabat et à l'AS FAR, après une saison moyenne, qui n'a pas été à la hauteur des attentes.

Afin de renforcer l'effectif actuel, la direction du Raja a fait appel à Mohamed Nahiri, libre de tout contrat, pour apporter plus d'efficacité sur les deux flancs, qui manquaient d'expérience. Pour sa part, Hamid Ahadad a fait son retour après son premier passage réussi chez les Verts et une aventure avortée au club égyptien du Zamalek. Le club casablancais a procédé également au recrutement de Jamal Harkass, en provenance du Mouloudia d'Oujda, de l'attaquant Omar El Amrani, rapatrié de Malaga, et du milieu de terrain burkinabé, Sami Hien. Ce qui ne déplaiera pas à Lassaad Chabbi qui espère avoir une équipe compétitive, surtout que les Aigles Verts disputeront cette saison quatre compétitions.

Le mercato est ouvert jusqu'au 9 septembre, un jour avant le lancement officiel du championnat.

Dans l'objectif de trouver les méca-

nismes et l'homogénéité entre les anciens de l'équipe et les nouvelles recrues, le Raja poursuit sa préparation à Marrakech en vue d'être en parfaites conditions physique et mentale au début d'un championnat national des plus prometteurs.

Les Verts se déplaceront, vendredi, pour le compte de la première journée, à Berrechid pour affronter le Youssoufia, avant de recevoir le promu, l'Olympique Khouribga, lors de leur deuxième rencontre de la Botola Pro D1.

Fiche technique du Raja

- Nom du club : Raja Athletic Club de Casablanca
- Date de création : 1949
- Maillot du club : vert et blanc
- Stade : Complexe sportif Mohammed V (52.000 spectateurs)
- Président du club : Rachid Andaloussi
- Entraîneur : Lassaad Chabbi
- Palmarès du club :

Championnat national (12): 1988, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2004, 2009, 2011, 2013 et 2020.

Coupe du Trône (8) : 1974, 1977, 1982, 1996, 2002, 2005, 2012 et 2017.

Ligue des champions de la CAF : 1989, 1997, 1999 et finaliste en 2002.

Coupe de la Confédération africaine: 2018 et 2021.

Coupe de la CAF: 2003.

Supercoupe de la CAF: 2000 et 2019.

Ligue des champions arabe : 2006 et 2021.

Coupe afro-asiatique : 1998.

Coupe nord-africaine des champions: 2015.

Coupe du monde des clubs : finaliste en 2013 et une participation en 2000.

- Principaux recrutements : Mohamed Nahiri, Hamid Ahadad, Jamal Harkas, Sami Hien et Omar El Amrani.

- Principaux départs : Ben Malango, Soufiane Rahimi, Ayoub Nanah et Noah Sadaoui.

Le livre

- C'est qu'il n'est pas très drôle. Plutôt dépressif. Chez lui il y a des mappemondes partout. De toutes les dimensions. C'est un géographe, il en fait la collection. Il y en a sur les meubles, les étagères, jusque dans les toilettes. Tout ce bleu des mers et des océans... le Pacifique surtout. J'ai été très séduite par toutes ces mappemondes.

- Pas par lui ?

- Si. Si. Il est très simple, humain, sans chichis. Il comprend beaucoup de choses. Mais il ne me fait pas rire. Vous, quand vous faites cours, vous mettez de l'humour dans tout. J'en sortais toujours ragaille, gonflée à bloc.

- Alors que là, c'est vous qui lui remontez le moral ?

- Voilà. Je préférerais le contraire.

- Vous savez, vous installer avec quelqu'un parce qu'il a une belle collection de mappemondes, c'est une raison qui en vaut une autre. Dans toutes les pièces de son appartement, vous pouvez partir en voyage et rêver. Moi, je ne suis pas le mieux placé pour donner des conseils de vie conjugale.

- Bon. En tout cas, merci de m'avoir écoutée. Je vais y aller, je dois passer chercher Valentin chez mes parents, ajoute-t-elle en se levant. Au fait, il y a une pince à cheveux bleue que je ne re-

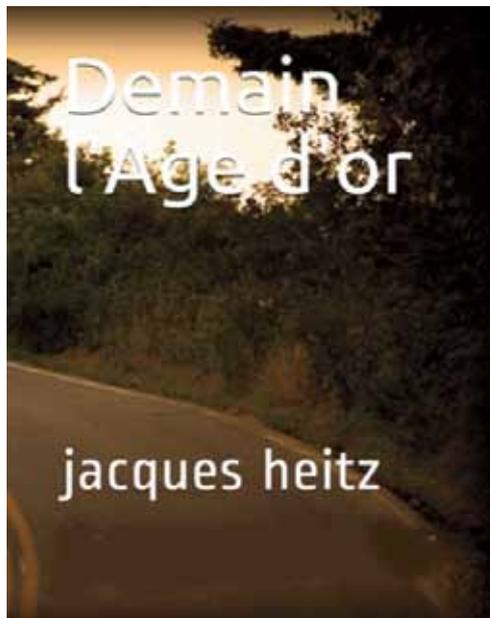
trouve pas. Je ne l'aurais pas oubliée ici ?

- Ah ! non, je n'ai pas retrouvé de pince à cheveux. Elle est partie sans que je lui aie dit que je l'aimais, la désirais, et étais prêt à l'emmener naviguer au bout du monde sur les mers bleues.

« Dans des temps sans fin ni commencement... »

Le mois d'avril est glacial à Bruxelles. Des plaques de neige subsistent sur les talus de la route qui mène à l'aéroport de Zaventem. Comme d'habitude j'arrive très en avance et, mes bagages enregistrés, j'arpente la salle et laisse les souvenirs remonter. Ici je me suis promené bras dessus bras dessous avec Fiorella avant de partir pour Rome et je trouvais tout merveilleux. Ensuite, seul, très seul et le cœur déchiré, j'ai attendu l'avion pour le Nouveau-Mexique et le décor impersonnel me paraissait bien laid. Puis avec Mathilde, je suis passé ici pour de luxueux voyages d'agrément. Re-devenu célibataire, d'innombrables embarquements pour les rives de la Méditerranée ou les Etats-Unis. Et avec Odile, joyeux et excités tous les deux, pour les estuaires du Danube et du Guadalquivir avec son précieux matériel de photo.

Aujourd'hui Olivier migra- teur s'envole pour Madras via Delhi. Dans un instant, je m'al-



longerai sur les deux sièges restés vacants à côté de moi et dormirai. Un livre ouvert que je ne lis pas, sur la tablette devant moi. Un guide de l'Inde. C'est la première fois que je m'aventure dans ce pays qu'on dit dangereux, porteur de maladies, de misère, de splendeur et de mort. Et qui a donné naissance à Roya. Je me suis soi-

gneusement documenté sur les maladies tropicales. Vaccins ou pas vaccins ? L'Institut Pasteur qui les fabrique est formel : achetez-en un maximum. Cependant, à la lecture sur internet des effets secondaires des traitements – et leur prix exorbitant – je choisis de m'abstenir. D'ailleurs Pétrus ne prend aucune précaution particu-

lière. Les risques de paludisme concernent plutôt l'Assam au Nord-Est de l'Inde, à des milliers de kilomètres de Madras. Je me contente donc d'acheter des remèdes anti-turista et des répulsifs de toutes sortes. A mettre sur la peau, sur les vêtements, sur la moustiquaire, dans l'eau de la lessive. Il y a aussi des comprimés à prendre, censés donner à notre corps une odeur qui éloignerait les insectes. J'ai trois guides de voyage, je connais deux mots de tamoul : vanakham : bonjour et nandri : merci. J'ai les adresses de l'ambassade et des consulats, une trousse de premier secours. J'ai aussi fait mon testament : tout ira à ma sœur. Bref je suis prêt.

Liliane est à Amsterdam avec une amie. J'ignorais qu'elle avait une amie (elle dit : collègue). Se serait-elle sociabilisée au point de partager une chambre d'hôtel avec quelqu'un ? Depuis la mort de sa mère ? Se sent-elle libérée de ce regard qui reproche et condamne ? Elle m'a donné l'impression ces derniers temps de s'être « allégée ». J'ai été faire les courses avec elle au supermarché de son quartier. En chemin, des jeunes et moins jeunes la saluent, prennent de ses nouvelles. Les parents des petits qu'elle a en classe et qui ont été eux-mêmes ses élèves quand ils étaient enfants. On l'invite pour goûter.

(A suivre)

Recettes

Glace au citron

Ingrédients :

3 citrons
250 gde sucre
1 pincée de sel
50 cl de lait

Préparation

ÉTAPE 1

Mettre dans un saladier le jus de citron, ajouter le sucre et mélanger avec une cuillère, les zeste de deux des citrons, le sel puis ajouter le lait et mélanger.

ÉTAPE 2

Puis mettre dans des petits pots et mettre à la sorbetière pendant 4 heures.



En Colombie, recenser la multitude colorée des papillons

Ce devait être les oiseaux, ce fut finalement les papillons. Agronome à la retraite de 65 ans, Juan Guillermo Jaramillo est passionné par toutes les créatures ailées volant dans l'exubérante nature colombienne. D'abord féru d'ornithologie, sa rencontre, au bout de son appareil photo, avec les papillons a été un bouleversement.

Il est aujourd'hui le coauteur d'un inventaire unique, élaboré par un groupe international de scientifiques, qui établit que la Colombie est le pays abritant le plus d'espèces de papillons au monde.

La liste a été publiée en juin par le Musée d'histoire naturelle de Londres, vénérable institution qui elle-même veille précieusement sur la plus grande et la plus vieille collection de ces insectes aux pigments chatoyants.

« Papillons de Colombie, liste de vérifications » recense à ce jour 3.642 espèces dans ce pays d'Amérique du sud avec l'une des plus riches biodiversités au monde. Soit 19,4% de toutes les variétés connues de la planète. Plus de 200 d'entre elles ne vivent qu'en Colombie. Mais ici comme ailleurs, la déforestation, le réchauffement climatique, ainsi que l'élevage intensif menacent l'environnement, et détruisent l'habitat des insectes volants, pollinisateurs et source de nourriture pour les oiseaux et les serpents.

M. Jaramillo n'est pas un vulgaire collectionneur de papillons arpentant la jungle avec son filet à bout de bâton. « Je n'ai rien à voir avec le traditionnel chasseur de papillons, qui tue l'objet de sa passion, la transperce avec une aiguille pour l'épingler dans une boîte », explique-t-il à l'AFP, lors d'une rencontre à son domicile de Jardin (nord-ouest). « Je ne suis tout simplement pas capable de les tuer ».

M. Jaramillo, photographe passionné, possède une banque de données unique de 220.000 clichés de lépidoptères. A lui seul, il a identifié 1.500 espèces en Colombie, soit presque la moitié des espèces recen-

sées. Depuis 15 ans, M. Jaramillo arpente forêts et jungles colombiennes à la recherche de ses petits « bijoux ailés ». Ce qui n'est pas sans risque dans un pays sous le feu des guérillas, paramilitaires, et autres narco depuis plus d'un demi-siècle.

« Il y a certains endroits où je ne vais pas, simplement parce que j'ai peur », dit-il. Toujours le pied agile, il emprunte sentiers et chemins creux avec son appareil photo, un trépied et une étrange mixture de sa propre invention : un appât à base de crevettes.

Après de nombreux essais, il a découvert que ce liquide rosâtre, toujours confectionné le matin-même de ses escapades, attire le plus de papillons.

Ce jour là, au coeur d'un parc naturel du département d'Antioquia (région de Medellín), la pluie vient à peine de cesser, la nature luxuriante de cette région au climat tropical s'éveille dans une chaleur humide et étouffante.

M. Jaramillo répand à l'aide d'un petit pulvérisateur son mystérieux élixir à l'odeur pestilentielle sur des feuilles et des roches affleurant près d'un torrent.

Il laisse aussi des petits bouts de coton imbibés d'appât, que les papillons « prennent pour des fientes d'oiseaux ». « Lorsque les papillons se posent sur une feuille, ils y restent longtemps, comme des gravures de mode. Et sans appât, il serait aussi impossible d'apercevoir certaines espèces qui vivent en haut des grands arbres ».

Auparavant, M. Jaramillo en pinçait plutôt pour les oiseaux, qui furent ses premiers modèles photo.

Telle une chenille se faisant chrysalide, sa métamorphose a commencé avec le numérique. « Prendre une bonne photo d'oiseau est très difficile, il faut des objectifs lourds et encombrants. Alors je photographie aussi des papillons ». Les images téléchargées sur son ordinateur ont été une révélation, le photographe est émerveillé devant tant de formes et de couleurs.